

Réunion le 21 Novembre à PUYMOYEN

Présents : MM. CHEVALIER – BOUARD – BORDIER – PARIZON – FRIQUET – MANNEVAL

Excusés : MM. BOURDON – DARMUZÉY - SAVIDAN

Assiste : MM. VALLET (Direction du Pôle Compétitions, Licences et Terrains)

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appels dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, le droit d'examen étant de 100 euros.

1- Etude des Obligations d'Encadrement SENIOR Masculin – Article 7 RG de la LFNA

« Les clubs des équipes participant aux championnats N3 – R1 – R2 – R3 doivent avoir formulé **une demande de licence conforme au plus tard le jour de sa prise de fonction** (sous réserve de l'envoi des pièces via FOOTCLUBS).

A compter du premier match officiel et jusqu'à la régularisation de leur situation, les clubs cités ci-dessus sont pénalisés **de plein droit et sans formalité préalable**, par entraîneur non désigné et pour chaque match manquant disputé en situation irrégulière, de l'amende visée au barème financier de la LFNA.

De plus, dans un délai de 30 jours et à compter de la première date de leur championnat respectif, en plus des amendes financières, les clubs encourent une sanction sportive d'un point de retrait par match en situation d'infraction, de plein droit et sans formalité préalable, et ce jusqu'à régularisation. »

NATIONAL 3

La Commission prend connaissance du courriel du **F.C. BASSIN D'ARCAHON** auprès de la Commission Fédérale des Educateurs et Entraîneur de Football mettant un terme au contrat de M. SAVIDAN Steve ET nommant à la tête de l'équipe Nationale 3 M. ALDEGUER Eric, titulaire du DES.

REGIONAL 1

Poule A :

Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule B :

La Commission prend connaissance d'un courrier du club de **I.U.S. LORMONT** indiquant une mise en suspension de l'éducateur désigné M. MARTINEZ Christophe. Le club désigne M. THEBAULT Patrice, titulaire du DES, comme solution de remplacement dans l'attente de désignation d'un nouvel entraîneur.

Poule C :

Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

REGIONAL 2

Poule A :

Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule B :

Le club du **CS BOUSSAC** a désigné M. *LECLUSE* comme Entraîneur principal de l'équipe R2.

Cet éducateur n'est pas à jour de son recyclage et ne peut obtenir de licence.

La Commission avait décidé d'accorder un délai de 30 jours pour le club puisse se mettre en conformité avec le Statut. Elle constate que cet éducateur s'est désormais inscrit à une formation continue permettant de placer cette équipe en dérogation jusqu'à la date de la formation.

La Commission prend connaissance du courriel de **I.E.S.M. LA SOUTERRAINE** indiquant la démission de M. NGOMA Bruno, responsable de l'équipe R2. Elle décide d'accorder au club de I.E.S.M. LA SOUTERRAINE un délai de 30 jours, jusqu'au 21 Décembre 2019, pour désigner un nouvel entraîneur, titulaire à minima du BEF.

A défaut de désignation à cette date, une amende financière de 85€ par match disputé en situation irrégulière sera débitée du compte du club.

Poule C :

Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule D :

Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule E :

Le club du **MERIGNAC ARLAC F.C. 2** a désigné M. *DUPAS* comme Entraîneur principal de l'équipe R2.

Cet éducateur titulaire du BE 1 n'avait pas établi de demande d'équivalence BEF. Un délai de régularisation avait été accordé par la Commission. La Commission a reçu cette demande d'équivalence BEF et l'a validé (voir suite du P.V.) mettant cette équipe en conformité au regard des obligations liées au Statut des Educateurs.

Poule F :

Le club de **POEY DE LESCAR** avait désigné M. *FRANCK* comme Entraîneur principal de l'équipe R2.

Cet éducateur, ne possédant que l'Animateur Senior, ne pouvait couvrir cette équipe.

La Commission avait accordé un délai de 30 jours au club concerné pour désigner un entraîneur titulaire du BEF.

Elle prend note de la désignation de M. SECUNDINO Rudy, en formation BEF au sein de la L.F.N.A.

Cette désignation place en conformité cette équipe R2 au regard des obligations liées au Statut des Educateurs.

REGIONAL 3

Poule A :

Le club de **I.E.S. ST CERBOUILLE** a désigné M. *MORIN* comme Entraîneur principal de l'équipe R3.

Cet éducateur, ne possédant que le CFF3, n'a pas participé au positionnement du BMF, ne pouvant donc couvrir cette équipe au regard des obligations du Statut.

La Commission avait accordé un délai de 30 jours au club concerné pour désigner un entraîneur titulaire du BMF.

A défaut de désignation, une nouvelle sanction financière de 85€, par rencontres disputées en situation irrégulière, est appliquée à compter de ce jour.

Poule B :

Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule C :

Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule D :

Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule E :

Le club de l'**A.S.P.O. BRIVE** a désigné M. *MARTINEZ* comme entraîneur principal pour l'équipe R3.

La Commission avait accordé un délai de 30 jours pour désigner un éducateur titulaire du BMF.

A défaut, ce jour, de désignation, la Commission confirme le club en infraction au regard des obligations d'encadrement en R3 et applique une sanction financière de 85€, par rencontres disputées en situation irrégulière, à compter de ce jour.

Poule F :

Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule G :

Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule H :

Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule I :

Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule J :

Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule K :

Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule L :

Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

2- Etude des Obligations d'Encadrement SENIOR Féminin – Article 7 RG de la LFNA

« Les clubs R1 et R2 Féminins et Jeunes puis R1 Foot Diversifié devront être en règle au plus tard le 15 Novembre de la saison en cours.

Passée cette date, la Commission Régionale du Statut des Educateurs adressera à chaque club en infraction un courrier d'information afin de régulariser la situation sous 30 jours.

Les sanctions sportives et financières seront appliquées à partir du 1^{er} Janvier de la saison en cours.

La sanction financière correspond au montant du tarif des frais pédagogiques d'une formation CFF3 pour les équipes soumises à ce diplôme, ou d'une formation CFF2 pour les équipes soumises à ce diplôme.

Un bon de formation leur sera adressé pour inciter l'éducateur à passer sa formation. »

REGIONAL 1

Poule A :

Le club du **C.S. BUSSAC FORET** a désigné M. METTE Kévin comme entraîneur principal de l'équipe R1.
Cet éducateur est titulaire des modules du CFF3.

La Commission demande au club du C.S. BUSSAC d'inscrire cet éducateur à une prochaine certification CFF3.

Le club devra apporter la preuve d'inscription à la LFNA avant le Lundi 06 Janvier.

A défaut, le club sera considéré comme en infraction avec les obligations liées au Statut.

Le club du **S.O. CHATELLERAULT** a désigné M. FELIX Tony comme entraîneur principal de l'équipe R1.

Cet éducateur est titulaire de l'INITIATEUR 2.

La Commission demande au club du S.O. CHATELLERAULT d'inscrire cet éducateur à une formation du CFF3 ou de désigner un nouvel éducateur titulaire à minima du CFF3.

Le club devra apporter la preuve d'inscription à la LFNA ou la désignation d'un nouvel éducateur avant le Lundi 06 Janvier. A défaut, le club sera considéré comme en infraction avec les obligations liées au Statut.

Poule B :

Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

REGIONAL 2

Poule A :

Le club de l'**U.S. LUSIGNAN** a désigné M. BELLI Raphaël comme entraîneur principal de l'équipe R2.

Cet éducateur est titulaire des modules du CFF1.

La Commission demande au club de l'U.S. LUSIGNAN d'inscrire cet éducateur à un module SENIOR du CFF3 ou de désigner un nouvel éducateur titulaire à minima du CFF3 ou d'un Initiateur.

Le club devra apporter la preuve d'inscription à la LFNA ou la désignation d'un nouvel éducateur avant le Lundi 06 Janvier. A défaut, le club sera considéré comme en infraction avec les obligations liées au Statut.

Poule B :

Le club des **GENETS D'ANGLET** a désigné M. GERARD Christophe comme entraîneur principal de l'équipe R2.

Cet éducateur est titulaire du module U13 du CFF1.

La Commission demande au club des GENETS D'ANGLET d'inscrire cet éducateur à un module SENIOR du CFF3 ou de désigner un nouvel éducateur titulaire à minima du CFF3 ou d'un Initiateur.

Le club devra apporter la preuve d'inscription à la LFNA ou la désignation d'un nouvel éducateur avant le Lundi 06 Janvier. A défaut, le club sera considéré comme en infraction avec les obligations liées au Statut.

Le club de **PRIGONRIEUX F.C.** a désigné M. CLAVERIE Pascal comme entraîneur principal de l'équipe R2.

Cet éducateur n'est titulaire d'aucun diplôme fédéral.

La Commission demande au club de PRIGONRIEUX F.C. d'inscrire cet éducateur à un module SENIOR du CFF3 ou de désigner un nouvel éducateur titulaire à minima du CFF3 ou d'un Initiateur.

Le club devra apporter la preuve d'inscription à la LFNA ou la désignation d'un nouvel éducateur avant le Lundi 06 Janvier. A défaut, le club sera considéré comme en infraction avec les obligations liées au Statut.

3- Etude des Obligations d'Encadrement JEUNES – Article 7 RG de la LFNA

« Les clubs R1 et R2 Féminins et Jeunes puis R1 Foot Diversifié devront être en règle au plus tard le 15 Novembre de la saison en cours.

Passée cette date, la Commission Régionale du Statut des Educateurs adressera à chaque club en infraction un courrier d'information afin de régulariser la situation sous 30 jours.

Les sanctions sportives et financières seront appliquées à partir du 1^{er} Janvier de la saison en cours.

La sanction financière correspond au montant du tarif des frais pédagogiques d'une formation CFF3 pour les équipes soumises à ce diplôme, ou d'une formation CFF2 pour les équipes soumises à ce diplôme.

Un bon de formation leur sera adressé pour inciter l'éducateur à passer sa formation. »

U19 REGIONAL 1

Poule A :

Le club de **I.U.S. BEAUNE LES MINES** a désigné M. SARI Ozcan comme entraîneur principal de l'équipe U19 R1.

Cet éducateur est titulaire des modules du CFF3.

La Commission demande au club concerné de lui enregistrer une licence ANIMATEUR.

Le club devra se mettre en conformité avant le Lundi 06 Janvier. A défaut, il sera considéré comme en infraction avec les obligations liées au Statut.

Le club de **THILSLECOLE THIVIERS** a désigné M. AHMED Moussa comme entraîneur principal de l'équipe U19 R1.

Cet éducateur est titulaire des modules du CFF3.

La Commission demande au club concerné de lui enregistrer une licence ANIMATEUR.

Le club devra se mettre en conformité avant le Lundi 06 Janvier. A défaut, il sera considéré comme en infraction avec les obligations liées au Statut.

Poule B :

Le club de **U.A. COGNAC FOOTBALL** a désigné M. JACQUINOT Benoit comme entraîneur principal de l'équipe U19 R1.

Cet éducateur est titulaire du Module SENIOR du CFF3.

La Commission demande au club concerné d'inscrire M. JACQUINOT à une formation Module U17 du CFF3 ou de désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF3.

Le club devra apporter la preuve d'inscription à la LFNA ou la désignation d'un nouvel éducateur avant le Lundi 06 Janvier. A défaut, le club sera considéré comme en infraction avec les obligations liées au Statut.

Le club du **S.A. MERIGNACAIS** a désigné M. RICHON Samuel comme entraîneur principal de l'équipe U19 R1.

Cet éducateur est titulaire de l'Initiateur 1.

La Commission demande au club concerné d'inscrire M. RICHON à une formation complète du CFF3 ou de désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF3.

Le club devra apporter la preuve d'inscription à la LFNA ou la désignation d'un nouvel éducateur avant le Lundi 06 Janvier. A défaut, le club sera considéré comme en infraction avec les obligations liées au Statut.

U19 REGIONAL 2

Poule A :

Le club du **G.J. CŒUR DE SAINTONGE** a désigné M GUIGNARD Aurélien comme entraîneur principal de l'équipe U19 R2.

Cet éducateur est titulaire du CFF2.

La Commission demande au club concerné d'inscrire M. GUIGNARD à une formation complète du CFF3 ou de désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF3.

Le club devra apporter la preuve d'inscription à la LFNA ou la désignation d'un nouvel éducateur avant le Lundi 06 Janvier. A défaut, le club sera considéré comme en infraction avec les obligations liées au Statut.

Le club du **BEAULIEU BREUIL ENT.** a désigné M. BILHEU Pascal comme entraîneur principal de l'équipe U19 R2.
Cet éducateur est titulaire de l'Initiateur 2.

La Commission demande au club concerné d'inscrire M. BILHEU à une formation complète du CFF3 ou de désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF3.

Le club devra apporter la preuve d'inscription à la LFNA ou la désignation d'un nouvel éducateur avant le Lundi 06 Janvier. A défaut, le club sera considéré comme en infraction avec les obligations liées au Statut.

Le club du **C.O. CERIZAY** a désigné M. ROBIN Guy comme entraîneur principal de l'équipe U19 R2.
Cet éducateur n'est titulaire d'aucun diplôme.

La Commission demande au club concerné d'inscrire M. ROBIN à une formation complète du CFF3 ou de désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF3.

Le club devra apporter la preuve d'inscription à la LFNA ou la désignation d'un nouvel éducateur avant le Lundi 06 Janvier. A défaut, le club sera considéré comme en infraction avec les obligations liées au Statut.

Le club du **S.A. MONCOUTANT** a désigné M. BERTRAND Benjamin comme entraîneur principal de l'équipe U19 R2.
Cet éducateur est titulaire du CFF3.

La Commission demande au club concerné de lui enregistrer une licence EDUCATEUR FEDERAL.

Le club devra se mettre en conformité avant le Lundi 06 Janvier. A défaut, il sera considéré comme en infraction avec les obligations liées au Statut.

Le club de l'**U.A. NIORT ST FLORENT** a désigné M. PINOT Jean Michel comme entraîneur principal de l'équipe U19 R2.
Cet éducateur n'est titulaire d'aucun diplôme.

La Commission demande au club concerné d'inscrire M. PINOT à une formation complète du CFF3 ou de désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF3.

Le club devra apporter la preuve d'inscription à la LFNA ou la désignation d'un nouvel éducateur avant le Lundi 06 Janvier. A défaut, le club sera considéré comme en infraction avec les obligations liées au Statut.

Poule B :

Le club de **BEAUVOIR SUR NIORT** a désigné M. NEJI Adel comme entraîneur principal de l'équipe U19 R2.
Cet éducateur n'est titulaire d'aucun diplôme.

La Commission demande au club concerné d'inscrire M. NEJI à une formation complète du CFF3 ou de désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF3.

Le club devra apporter la preuve d'inscription à la LFNA ou la désignation d'un nouvel éducateur avant le Lundi 06 Janvier. A défaut, le club sera considéré comme en infraction avec les obligations liées au Statut.

Le club du **PORTES OCEAN 17 ENT.** a désigné M. HOCQUARD Cyril comme entraîneur principal de l'équipe U19 R2.
Cet éducateur est titulaire du CFF2.

La Commission demande au club concerné d'inscrire M. HOCQUARD à une formation complète du CFF3 ou de désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF3.

Le club devra apporter la preuve d'inscription à la LFNA ou la désignation d'un nouvel éducateur avant le Lundi 06 Janvier. A défaut, le club sera considéré comme en infraction avec les obligations liées au Statut.

Le club **SOUBISE PORT DES BARQUES** a désigné M. MORON Jean Luc comme entraîneur principal de l'équipe U19 R2. Cet éducateur est titulaire de l'Initiateur 1.

La Commission demande au club concerné d'inscrire M. MORON à une formation complète du CFF3 ou de désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF3.

Le club devra apporter la preuve d'inscription à la LFNA ou la désignation d'un nouvel éducateur avant le Lundi 06 Janvier. A défaut, le club sera considéré comme en infraction avec les obligations liées au Statut.

Le club de **I.E.S. LA PALLU** a désigné M. JAMET Benjamin comme entraîneur principal de l'équipe U19 R2. Cet éducateur est titulaire de l'Initiateur 1.

La Commission demande au club concerné d'inscrire M. JAMET à une formation complète du CFF3 ou de désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF3.

Le club devra apporter la preuve d'inscription à la LFNA ou la désignation d'un nouvel éducateur avant le Lundi 06 Janvier. A défaut, le club sera considéré comme en infraction avec les obligations liées au Statut.

Poule C :

Le club de **COULOUNIEIX CHAMIERES** a désigné M. DURANTHON Bruno comme entraîneur principal de l'équipe U19 R2. Cet éducateur est titulaire des Modules du CFF2.

La Commission demande au club concerné d'inscrire M. DURANTHON à une formation complète du CFF3 ou de désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF3.

Le club devra apporter la preuve d'inscription à la LFNA ou la désignation d'un nouvel éducateur avant le Lundi 06 Janvier. A défaut, le club sera considéré comme en infraction avec les obligations liées au Statut.

Le club de **COUTRAS ENT.** a désigné M. SABRON Guillaume comme entraîneur principal de l'équipe U19 R2. Cet éducateur est titulaire des modules du CFF3.

La Commission demande au club concerné de lui enregistrer une licence ANIMATEUR.

Le club devra se mettre en conformité avant le Lundi 06 Janvier. A défaut, il sera considéré comme en infraction avec les obligations liées au Statut.

Le club de **LA SOUTERRAINE ENT.** a désigné M. GALATEAU Benjamin comme entraîneur principal de l'équipe U19 R2. Cet éducateur est titulaire des Modules du CFF2.

La Commission demande au club concerné d'inscrire M. GALATEAU à une formation complète du CFF3 ou de désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF3.

Le club devra apporter la preuve d'inscription à la LFNA ou la désignation d'un nouvel éducateur avant le Lundi 06 Janvier. A défaut, le club sera considéré comme en infraction avec les obligations liées au Statut.

Le club de **LIMOGES LANDOUGE** a désigné M. MAGNAT Guillaume comme entraîneur principal de l'équipe U19 R2. Cet éducateur n'est titulaire d'aucun diplôme.

La Commission demande au club concerné d'inscrire M. MAGNAT à une formation complète du CFF3 ou de désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF3.

Le club devra apporter la preuve d'inscription à la LFNA ou la désignation d'un nouvel éducateur avant le Lundi 06 Janvier. A défaut, le club sera considéré comme en infraction avec les obligations liées au Statut.

Le club de **LIMOGES BEAUBREUIL** a désigné M. NUBUL Freddy comme entraîneur principal de l'équipe U19 R2. Cet éducateur est titulaire des modules du CFF3.

La Commission demande au club concerné de lui enregistrer une licence ANIMATEUR.

Le club devra se mettre en conformité avant le Lundi 06 Janvier. A défaut, il sera considéré comme en infraction avec les obligations liées au Statut.

Le club de **I.A.S. PANAZOL** a désigné M. CORREIA Philippe comme entraîneur principal de l'équipe U19 R2.

Cet éducateur n'est titulaire d'aucun diplôme.

La Commission demande au club concerné d'inscrire M. CORREIA à une formation complète du CFF3 ou de désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF3.

Le club devra apporter la preuve d'inscription à la LFNA ou la désignation d'un nouvel éducateur avant le Lundi 06 Janvier. A défaut, le club sera considéré comme en infraction avec les obligations liées au Statut.

Le club de **TULLE FOOTBALL CORREZE** a désigné M. BIVIGU Dreyfus comme entraîneur principal de l'équipe U19 R2.

Cet éducateur est titulaire du Module SENIOR du CFF3.

La Commission demande au club concerné d'inscrire M. BIVIGU à une formation Module U17 du CFF3 ou de désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF3.

Le club devra apporter la preuve d'inscription à la LFNA ou la désignation d'un nouvel éducateur avant le Lundi 06 Janvier. A défaut, le club sera considéré comme en infraction avec les obligations liées au Statut.

Poule D :

Le club de **CARBON BLANC ENT.** a désigné M. LAPIERRE Stéphane comme entraîneur principal de l'équipe U19 R2.

Cet éducateur est titulaire des modules du CFF3.

La Commission demande au club concerné de lui enregistrer une licence ANIMATEUR.

Le club devra se mettre en conformité avant le Lundi 06 Janvier. A défaut, il sera considéré comme en infraction avec les obligations liées au Statut.

Le club de **I.A.S. TAILLANAISE** a désigné M. COMMINS Cédric comme entraîneur principal de l'équipe U19 R2.

Cet éducateur n'est titulaire d'aucun diplôme.

La Commission demande au club concerné d'inscrire M. COMMINS à une formation complète du CFF3 ou de désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF3.

Le club devra apporter la preuve d'inscription à la LFNA ou la désignation d'un nouvel éducateur avant le Lundi 06 Janvier. A défaut, le club sera considéré comme en infraction avec les obligations liées au Statut.

Le club de **BORDEAUX ETUDIANTS** a désigné M. POLEYA Denis comme entraîneur principal de l'équipe U19 R2.

Cet éducateur est titulaire des Modules du CFF2.

La Commission demande au club concerné d'inscrire M. POLEYA à une formation complète du CFF3 ou de désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF3.

Le club devra apporter la preuve d'inscription à la LFNA ou la désignation d'un nouvel éducateur avant le Lundi 06 Janvier. A défaut, le club sera considéré comme en infraction avec les obligations liées au Statut.

Le club **APIS AQUITAINE** a désigné M. EPESSE TITI Christian comme entraîneur principal de l'équipe U19 R2.

Cet éducateur est titulaire du Module U9 du CFF1.

La Commission demande au club concerné d'inscrire M. EPESSE TITI à une formation complète du CFF3 ou de désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF3.

Le club devra apporter la preuve d'inscription à la LFNA ou la désignation d'un nouvel éducateur avant le Lundi 06 Janvier. A défaut, le club sera considéré comme en infraction avec les obligations liées au Statut.

Poule E :

Le club d'**ANDERNOS SPORT** a désigné M. JEAN Kévin comme entraîneur principal de l'équipe U19 R2.
Cet éducateur n'est titulaire d'aucun diplôme.

La Commission demande au club concerné d'inscrire M. JEAN à une formation complète du CFF3 ou de désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF3.

Le club devra apporter la preuve d'inscription à la LFNA ou la désignation d'un nouvel éducateur avant le Lundi 06 Janvier. A défaut, le club sera considéré comme en infraction avec les obligations liées au Statut.

Le club du **C.A. SALLOIS** a désigné M. GUEHO Thierry comme entraîneur principal de l'équipe U19 R2.
Cet éducateur est titulaire des modules du CFF3.

La Commission demande au club concerné de lui enregistrer une licence ANIMATEUR.

Le club devra se mettre en conformité avant le Lundi 06 Janvier. A défaut, il sera considéré comme en infraction avec les obligations liées au Statut.

Poule F :

Le club du **C.A. CASTETS EN DORTHE** a désigné M. COURREGES Pascal comme entraîneur principal de l'équipe U19 R2.
Cet éducateur n'est titulaire d'aucun diplôme.

La Commission demande au club concerné d'inscrire M. COURREGES à une formation complète du CFF3 ou de désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF3.

Le club devra apporter la preuve d'inscription à la LFNA ou la désignation d'un nouvel éducateur avant le Lundi 06 Janvier. A défaut, le club sera considéré comme en infraction avec les obligations liées au Statut.

Poule G :

Le club de l'**E.S. BOURNOS DOUMY** a désigné M. ENTERS Eric comme entraîneur principal de l'équipe U19 R2.
Cet éducateur est titulaire de l'ANIMATEUR SENIOR.

La Commission demande au club concerné de lui enregistrer une licence EDUCATEUR FEDERAL.

Le club devra se mettre en conformité avant le Lundi 06 Janvier. A défaut, il sera considéré comme en infraction avec les obligations liées au Statut.

Le club du **F.C. LESCARIEN** a désigné M. STIEN Rémy comme entraîneur principal de l'équipe U19 R2.
Cet éducateur n'est titulaire d'aucun diplôme.

La Commission demande au club concerné d'inscrire M. STIEN à une formation complète du CFF3 ou de désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF3.

Le club devra apporter la preuve d'inscription à la LFNA ou la désignation d'un nouvel éducateur avant le Lundi 06 Janvier. A défaut, le club sera considéré comme en infraction avec les obligations liées au Statut.

Le club **E.S.M.A.N. MEILLON** a désigné M. DUHALDEBORDE Laurent comme entraîneur principal de l'équipe U19 R2.
Cet éducateur est titulaire du Module U13 du CFF2.

La Commission demande au club concerné d'inscrire M. DUHALDEBORDE à une formation complète du CFF3 ou de désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF3.

Le club devra apporter la preuve d'inscription à la LFNA ou la désignation d'un nouvel éducateur avant le Lundi 06 Janvier. A défaut, le club sera considéré comme en infraction avec les obligations liées au Statut.

Le club du **F.A. PAU BOURBAKI** a désigné M. ROMATET comme entraîneur principal de l'équipe U19 R2.

Cet éducateur n'est titulaire d'aucun diplôme.

La Commission demande au club concerné d'inscrire M. ROMATET à une formation complète du CFF3 ou de désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF3.

Le club devra apporter la preuve d'inscription à la LFNA ou la désignation d'un nouvel éducateur avant le Lundi 06 Janvier. A défaut, le club sera considéré comme en infraction avec les obligations liées au Statut.

Le club **ST VINCENT DE PAUL ENT.** a désigné M. ICEAGA Jean Paul comme entraîneur principal de l'équipe U19 R2.

Cet éducateur est titulaire du Module U15 du CFF2.

La Commission demande au club concerné d'inscrire M. ICEAGA à une formation complète du CFF3 ou de désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF3.

Le club devra apporter la preuve d'inscription à la LFNA ou la désignation d'un nouvel éducateur avant le Lundi 06 Janvier. A défaut, le club sera considéré comme en infraction avec les obligations liées au Statut.

U18 REGIONAL 1

Poule A :

Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule B :

Le club du **C.S. FEYTIAT** a désigné M. DUDOGNON Pascal comme entraîneur principal de l'équipe U18 R1.

Cet éducateur est titulaire de l'Initiateur 2.

La Commission demande au club concerné d'inscrire M. DUDOGNON à une formation complète du CFF3 ou de désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF3.

Le club devra apporter la preuve d'inscription à la LFNA ou la désignation d'un nouvel éducateur avant le Lundi 06 Janvier. A défaut, le club sera considéré comme en infraction avec les obligations liées au Statut.

Le club du **LIMOGES BEAUBREUIL** a désigné M. CHAKROUNI comme entraîneur principal de l'équipe U18 R1.

Cet éducateur est titulaire des modules du CFF3 mais encadre déjà l'équipe R3 SENIOR.

La Commission demande au club concerné de désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF3.

Le club devra apporter la preuve de la désignation d'un nouvel éducateur avant le Lundi 06 Janvier. A défaut, le club sera considéré comme en infraction avec les obligations liées au Statut.

Poule C :

Le club des **CROISES DE BAYONNE** a désigné M. HARAMBOURE Jean comme entraîneur principal de l'équipe U18 R1.

Cet éducateur n'est titulaire d'aucun diplôme.

La Commission demande au club concerné d'inscrire M. HARAMBOURE à une formation complète du CFF3 ou de désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF3.

Le club devra apporter la preuve d'inscription à la LFNA ou la désignation d'un nouvel éducateur avant le Lundi 06 Janvier. A défaut, le club sera considéré comme en infraction avec les obligations liées au Statut.

Le club de **PAU F.C.** a désigné M. ZAHl Abdelkader comme entraîneur principal de l'équipe U18 R1.

Cet éducateur est titulaire du Brevet d'Etat 2nd Degré.

La Commission demande au club concerné de lui enregistrer une licence TECHNIQUE NATIONAL.

Le club devra se mettre en conformité avant le Lundi 06 Janvier. A défaut, il sera considéré comme en infraction avec les obligations liées au Statut.

U18 REGIONAL 2

Poule A :

Le club de la **C.S. VENISE VERTE** a désigné M. PIPET Nicolas comme entraîneur principal de l'équipe U18 R2.
Cet éducateur n'est titulaire d'aucun diplôme.

La Commission demande au club concerné d'inscrire M. PIPET à une formation complète du CFF3 ou de désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF3.

Le club devra apporter la preuve d'inscription à la LFNA ou la désignation d'un nouvel éducateur avant le Lundi 06 Janvier. A défaut, le club sera considéré comme en infraction avec les obligations liées au Statut.

Le club du **F.C. NORD 17** a désigné M. BERTEAUD Rémy comme entraîneur principal de l'équipe U18 R2.
Cet éducateur est titulaire du Module U13 du CFF2.

La Commission demande au club concerné d'inscrire M. BERTEAUD Rémy à une formation complète du CFF3 ou de désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF3.

Le club devra apporter la preuve d'inscription à la LFNA ou la désignation d'un nouvel éducateur avant le Lundi 06 Janvier. A défaut, le club sera considéré comme en infraction avec les obligations liées au Statut.

Le club de l'**U.S. VOUILLE** a désigné M. PILLOT Victor comme entraîneur principal de l'équipe U18 R2.
Cet éducateur n'est titulaire d'aucun diplôme.

La Commission demande au club concerné d'inscrire M. PILLOT à une formation complète du CFF3 ou de désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF3.

Le club devra apporter la preuve d'inscription à la LFNA ou la désignation d'un nouvel éducateur avant le Lundi 06 Janvier. A défaut, le club sera considéré comme en infraction avec les obligations liées au Statut.

Poule B :

Le club de l'**E.S. BOULAZAC** a désigné M. COLLINET Florian comme entraîneur principal de l'équipe U18 R2.
Cet éducateur est titulaire du Module SENIOR du CFF3.

La Commission demande au club concerné d'inscrire M. COLLINET à une formation Module U17 du CFF3 ou de désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF3.

Le club devra apporter la preuve d'inscription à la LFNA ou la désignation d'un nouvel éducateur avant le Lundi 06 Janvier. A défaut, le club sera considéré comme en infraction avec les obligations liées au Statut.

Le club du **F.C. MONFLANQUIN** a désigné M. CHIAMPI Romain comme entraîneur principal de l'équipe U18 R2.
Cet éducateur n'est titulaire d'aucun diplôme.

La Commission demande au club concerné d'inscrire M. CHIAMPI à une formation complète du CFF3 ou de désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF3.

Le club devra apporter la preuve d'inscription à la LFNA ou la désignation d'un nouvel éducateur avant le Lundi 06 Janvier. A défaut, le club sera considéré comme en infraction avec les obligations liées au Statut.

Poule C :

Le club du **F.C. DOAZIT ENT.** a désigné M. FEZAS comme entraîneur principal de l'équipe U18 R2.
Cet éducateur est titulaire de l'Initiateur 1.

La Commission demande au club concerné d'inscrire M. FEZAS à une formation complète du CFF3 ou de désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF3.

Le club devra apporter la preuve d'inscription à la LFNA ou la désignation d'un nouvel éducateur avant le Lundi 06 Janvier. A défaut, le club sera considéré comme en infraction avec les obligations liées au Statut.

Le club d'**OLORON BEARN F.C.** a désigné M. OTERO Julio comme entraîneur principal de l'équipe U18 R2.

Cet éducateur est titulaire de l'Initiateur 2.

La Commission demande au club concerné d'inscrire M. OTERO à une formation complète du CFF3 ou de désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF3.

Le club devra apporter la preuve d'inscription à la LFNA ou la désignation d'un nouvel éducateur avant le Lundi 06 Janvier. A défaut, le club sera considéré comme en infraction avec les obligations liées au Statut.

Le club de **SEIGNOSSE CAPBRETON SOUSTONS** a désigné M. ROUAULT Robin comme entraîneur principal de l'équipe U18 R2. Cet éducateur est titulaire du B.M.F.

La Commission demande au club concerné de lui enregistrer une licence TECHNIQUE REGIONAL.

Le club devra se mettre en conformité avant le Lundi 06 Janvier. A défaut, il sera considéré comme en infraction avec les obligations liées au Statut.

Le club d'**ARIN LUZIEN** a désigné M. EZPONDA Christophe comme entraîneur principal de l'équipe U18 R2.

Cet éducateur est titulaire du CFF2.

La Commission demande au club concerné d'inscrire M. EZPONDA à une formation complète du CFF3 ou de désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF3.

Le club devra apporter la preuve d'inscription à la LFNA ou la désignation d'un nouvel éducateur avant le Lundi 06 Janvier. A défaut, le club sera considéré comme en infraction avec les obligations liées au Statut.

U17 REGIONAL 1

Poule A :

Le club d'**AIXE SUR VIENNE** a désigné M. COUSTILLAS Baptiste comme entraîneur principal de l'équipe U17 R1.

Cet éducateur est titulaire du CFF2.

La Commission demande au club concerné d'inscrire M. COUSTILLAS à une formation complète du CFF3 ou de désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF3.

Le club devra apporter la preuve d'inscription à la LFNA ou la désignation d'un nouvel éducateur avant le Lundi 06 Janvier. A défaut, le club sera considéré comme en infraction avec les obligations liées au Statut.

Le club d'**E.F.C. DOMPIERRE BOURGNEUF** a désigné M. NOUZILLAT Grégory comme entraîneur principal de l'équipe U17 R1. Cet éducateur est titulaire du CFF2.

La Commission demande au club concerné d'inscrire M. NOUZILLAT à une formation complète du CFF3 ou de désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF3.

Le club devra apporter la preuve d'inscription à la LFNA ou la désignation d'un nouvel éducateur avant le Lundi 06 Janvier. A défaut, le club sera considéré comme en infraction avec les obligations liées au Statut.

Poule B :

Le club du **C.A. BEGLAIS** a désigné M. SARAGA comme entraîneur principal de l'équipe U17 R1.

Cet éducateur est titulaire du CFF2.

La Commission demande au club concerné d'inscrire M. SARAGA à une formation complète du CFF3 ou de désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF3.

Le club devra apporter la preuve d'inscription à la LFNA ou la désignation d'un nouvel éducateur avant le Lundi 06 Janvier. A défaut, le club sera considéré comme en infraction avec les obligations liées au Statut.

Poule C :

Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

U16 REGIONAL 1

Poule A :

Le club du **G.J. POLE SUD CREUSE** a désigné M. DE OLIVEIRA FERREIRA Arlindo comme entraîneur principal de l'équipe U16 R1. Cet éducateur n'est titulaire d'aucun diplôme.

La Commission demande au club concerné d'inscrire M. DE OLIVEIRA FERREIRA à une formation complète du CFF3 ou de désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF3.

Le club devra apporter la preuve d'inscription à la LFNA ou la désignation d'un nouvel éducateur avant le Lundi 06 Janvier. A défaut, le club sera considéré comme en infraction avec les obligations liées au Statut.

Poule B :

Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule C :

Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

U16 REGIONAL 2

Poule A :

Le club de l'**E.S. BUXEROLLES** a désigné M. RIDEAU Alois comme entraîneur principal de l'équipe U16 R2. Cet éducateur est titulaire du CFF1.

La Commission demande au club concerné d'inscrire M. RIDEAU à une formation complète du CFF3 ou de désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF3.

Le club devra apporter la preuve d'inscription à la LFNA ou la désignation d'un nouvel éducateur avant le Lundi 06 Janvier. A défaut, le club sera considéré comme en infraction avec les obligations liées au Statut.

Le club de l'**E.S. LA ROCHELLE** a désigné M. FOUILLEN Ludovic comme entraîneur principal de l'équipe U16 R2. Cet éducateur n'est titulaire d'aucun diplôme.

La Commission demande au club concerné d'inscrire M. FOUILLEN à une formation complète du CFF3 ou de désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF3.

Le club devra apporter la preuve d'inscription à la LFNA ou la désignation d'un nouvel éducateur avant le Lundi 06 Janvier. A défaut, le club sera considéré comme en infraction avec les obligations liées au Statut.

Le club de **LA SOUTERRAINE ENT.** a désigné M. VINCENT Cyril comme entraîneur principal de l'équipe U16 R2. Cet éducateur n'est titulaire d'aucun diplôme.

La Commission demande au club concerné d'inscrire M. VINCENT à une formation complète du CFF3 ou de désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF3.

Le club devra apporter la preuve d'inscription à la LFNA ou la désignation d'un nouvel éducateur avant le Lundi 06 Janvier. A défaut, le club sera considéré comme en infraction avec les obligations liées au Statut.

Le club du **G.J. VIENNE ET MOULIERE CHAUVIGNY** a désigné M. BOURDIN Stéphane comme entraîneur principal de l'équipe U16 R2. Cet éducateur est titulaire de l'Initiateur 2.

La Commission demande au club concerné d'inscrire M. BOURDIN à une formation complète du CFF3 ou de désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF3.

Le club devra apporter la preuve d'inscription à la LFNA ou la désignation d'un nouvel éducateur avant le Lundi 06 Janvier. A défaut, le club sera considéré comme en infraction avec les obligations liées au Statut.

Le club de l'**A.S. RETHAISE** a désigné M. BOURDON David comme entraîneur principal de l'équipe U16 R2. Cet éducateur est titulaire de l'Initiateur 2.

La Commission demande au club concerné d'inscrire M. BOURDON à une formation complète du CFF3 ou de désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF3.

Le club devra apporter la preuve d'inscription à la LFNA ou la désignation d'un nouvel éducateur avant le Lundi 06 Janvier. A défaut, le club sera considéré comme en infraction avec les obligations liées au Statut.

Poule B :

Le club de **NONTRON ST PARDOUX ENT.** a désigné M. DUBOIS Lucas comme entraîneur principal de l'équipe U16 R2. Cet éducateur n'est titulaire d'aucun diplôme.

La Commission demande au club concerné d'inscrire M. DUBOIS à une formation complète du CFF3 ou de désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF3.

Le club devra apporter la preuve d'inscription à la LFNA ou la désignation d'un nouvel éducateur avant le Lundi 06 Janvier. A défaut, le club sera considéré comme en infraction avec les obligations liées au Statut.

Le club de **ST GEORGES LES COTEAUX** a désigné M. MASSONEAU Adrien comme entraîneur principal de l'équipe U18 R2. Cet éducateur est titulaire du Module U17 du CFF3.

La Commission demande au club concerné d'inscrire M. MASSONEAU à une formation Module SENIOR du CFF3 ou de désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF3.

Le club devra apporter la preuve d'inscription à la LFNA ou la désignation d'un nouvel éducateur avant le Lundi 06 Janvier. A défaut, le club sera considéré comme en infraction avec les obligations liées au Statut.

Le club de l'**E.F. VAL DE VIENNE** a désigné M. BOBIN Ludovic comme entraîneur principal de l'équipe U16 R2. Cet éducateur n'est titulaire d'aucun diplôme.

La Commission demande au club concerné d'inscrire M. ROBIN à une formation complète du CFF3 ou de désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF3.

Le club devra apporter la preuve d'inscription à la LFNA ou la désignation d'un nouvel éducateur avant le Lundi 06 Janvier. A défaut, le club sera considéré comme en infraction avec les obligations liées au Statut.

Le club de **TULLE FOOTBALL CORREZE** a désigné M. MUNIZ Frédéric comme entraîneur principal de l'équipe U16 R2. Cet éducateur est titulaire du Module U17 du CFF3.

La Commission demande au club concerné d'inscrire M. MUNIZ à une formation Module SENIOR du CFF3 ou de désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF3.

Le club devra apporter la preuve d'inscription à la LFNA ou la désignation d'un nouvel éducateur avant le Lundi 06 Janvier. A défaut, le club sera considéré comme en infraction avec les obligations liées au Statut.

Poule C :

Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

U15 REGIONAL 1

Poule A :

Le club du **S.A. LE PALAIS SUR VIENNE** a désigné M. TIXIER Romain comme entraîneur principal de l'équipe U15 R1. Cet éducateur n'est titulaire d'aucun diplôme.

La Commission demande au club concerné d'inscrire M. TIXIER à une formation complète du CFF2 ou de désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF2.

Le club devra apporter la preuve d'inscription à la LFNA ou la désignation d'un nouvel éducateur avant le Lundi 06 Janvier. A défaut, le club sera considéré comme en infraction avec les obligations liées au Statut.

Poule B :

Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule C :

Le club de **DAX J.A. ENT.** a désigné M. DARRIGADE Christopher comme entraîneur principal de l'équipe U15 R1. Cet éducateur est titulaire des Modules du CFF3.

La Commission demande au club concerné d'inscrire M. DARRIGADE à une formation complète du CFF2 ou de désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF2.

Le club devra apporter la preuve d'inscription à la LFNA ou la désignation d'un nouvel éducateur avant le Lundi 06 Janvier. A défaut, le club sera considéré comme en infraction avec les obligations liées au Statut.

U14 REGIONAL 1

Poule A :

Le club de **E.S. GUERETOISE** a désigné M. DEVAUTOUR Nicolas comme entraîneur principal de l'équipe U14 R1. Cet éducateur est titulaire du Module U13 du CFF2.

La Commission demande au club concerné d'inscrire M. DEVAUTOUR à une formation Module U15 du CFF2 ou de désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF2.

Le club devra apporter la preuve d'inscription à la LFNA ou la désignation d'un nouvel éducateur avant le Lundi 06 Janvier. A défaut, le club sera considéré comme en infraction avec les obligations liées au Statut.

Le club de **LIMOGES F.C.** a désigné M. BONNEAU Frédéric comme entraîneur principal de l'équipe U14 R1. Cet éducateur est titulaire du CFF3.

La Commission demande au club concerné d'inscrire M. BONNEAU à une formation complète du CFF2 ou de désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF2.

Le club devra apporter la preuve d'inscription à la LFNA ou la désignation d'un nouvel éducateur avant le Lundi 06 Janvier. A défaut, le club sera considéré comme en infraction avec les obligations liées au Statut.

Poule B :

Le club de **G.J. MEDOC ESTUAIRE** a désigné M. DEBROSSE Aurélien comme entraîneur principal de l'équipe U14 R1. Cet éducateur est titulaire des Modules du CFF2.

La Commission demande au club concerné de lui enregistrer une licence ANIMATEUR.

Le club devra se mettre en conformité avant le Lundi 06 Janvier. A défaut, il sera considéré comme en infraction avec les obligations liées au Statut.

Poule C :

Le club de **C.A. BEGLAIS** a désigné M. DOUBLET Michel comme entraîneur principal de l'équipe U14 R1.
Cet éducateur est titulaire de l'INITIATEUR 1.

La Commission demande au club concerné d'inscrire M. DOUBLET à une formation complète du CFF2 ou de désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF2.

Le club devra apporter la preuve d'inscription à la LFNA ou la désignation d'un nouvel éducateur avant le Lundi 06 Janvier. A défaut, le club sera considéré comme en infraction avec les obligations liées au Statut.

Le club de **PESSAC CHATAIGNERAIE** a désigné M. RIAHI Brahim comme entraîneur principal de l'équipe U14 R1.
Cet éducateur n'est titulaire d'aucun diplôme.

La Commission demande au club concerné d'inscrire M. RIAHI à une formation complète du CFF2 ou de désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF2.

Le club devra apporter la preuve d'inscription à la LFNA ou la désignation d'un nouvel éducateur avant le Lundi 06 Janvier. A défaut, le club sera considéré comme en infraction avec les obligations liées au Statut.

U14 REGIONAL 2

Poule A :

Le club du **G.J. SUD DEUX-SEVRES** a désigné M. DUJARDIN Jérôme comme entraîneur principal de l'équipe U14 R2.
Cet éducateur n'est titulaire d'aucun diplôme.

La Commission demande au club concerné d'inscrire M. DUJARDIN à une formation complète du CFF2 ou de désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF2.

Le club devra apporter la preuve d'inscription à la LFNA ou la désignation d'un nouvel éducateur avant le Lundi 06 Janvier. A défaut, le club sera considéré comme en infraction avec les obligations liées au Statut.

Le club de **l'E.S. LINARS ENT.** a désigné M. NANGLARD Ludovic comme entraîneur principal de l'équipe U14 R2.
Cet éducateur est titulaire du BEF mais encadre déjà l'équipe R3 SENIOR.

La Commission demande au club concerné de désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF2.

Le club devra apporter la preuve de la désignation d'un nouvel éducateur avant le Lundi 06 Janvier. A défaut, le club sera considéré comme en infraction avec les obligations liées au Statut.

Le club de **l'U.S. MIGNE AUXANCES** a désigné M. MARTINEAU Stéphane comme entraîneur principal de l'équipe U14 R2.
Cet éducateur n'est titulaire d'aucun diplôme.

La Commission demande au club concerné d'inscrire M. MARTINEAU à une formation complète du CFF2 ou de désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF2.

Le club devra apporter la preuve d'inscription à la LFNA ou la désignation d'un nouvel éducateur avant le Lundi 06 Janvier. A défaut, le club sera considéré comme en infraction avec les obligations liées au Statut.

Poule B :

Le club de **PRIGONRIEUX F.C.** a désigné M. LAZINIÈRE Willy comme entraîneur principal de l'équipe U14 R2.
Cet éducateur est titulaire du Module U15 du CFF2.

La Commission demande au club concerné d'inscrire M. LAZINIÈRE à une formation Module U13 du CFF2 ou de désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du CFF2.

Le club devra apporter la preuve d'inscription à la LFNA ou la désignation d'un nouvel éducateur avant le Lundi 06 Janvier. A défaut, le club sera considéré comme en infraction avec les obligations liées au Statut.

Poule C :

Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

4- Etude des demandes d'équivalence BEF

Dossier 1 : VIELLEDENT Jim – STADE BORDELAIS

La Commission Régionale donne un avis favorable à la demande d'équivalence BEF de M. VIELLEDENT, ce dernier remplissant les conditions d'entraînement ou d'encadrement de la pratique du football de 400 heures lors de deux saisons sportives au minimum au sein d'un club affilié à la F.F.F. sous licence Moniteur.

Dossier 2 : DUPAS Cédric – F.C.E. MERIGNAC ARLAC

La Commission Régionale donne un avis favorable à la demande d'équivalence BEF de M. DUPAS, ce dernier remplissant les conditions d'entraînement ou d'encadrement de la pratique du football de 400 heures lors de deux saisons sportives au minimum au sein d'un club affilié à la F.F.F. sous licence Moniteur.

Dossier 3 : PEYCHER Emmanuel – J.A. BIARRITZ

La Commission Régionale donne un avis favorable à la demande d'équivalence BEF de M. PEYCHER, ce dernier remplissant les conditions d'entraînement ou d'encadrement de la pratique du football de 400 heures lors de deux saisons sportives au minimum au sein d'un club affilié à la F.F.F. sous licence Moniteur.

Dossier 4 : JAULIN Benoit – Sans club

La Commission Régionale donne un avis favorable à la demande d'équivalence BEF de M. JAULIN, ce dernier remplissant les conditions d'entraînement ou d'encadrement de la pratique du football de 400 heures lors de deux saisons sportives au minimum au sein d'un club affilié à la F.F.F. sous licence Moniteur.

Dossier 5 : EPINOUX Nicolas – C.S. LEROY ANGOULEME

La Commission Régionale donne un avis favorable à la demande d'équivalence BEF de M. EPINOUX, ce dernier remplissant les conditions d'entraînement ou d'encadrement de la pratique du football de 400 heures lors de deux saisons sportives au minimum au sein d'un club affilié à la F.F.F. sous licence Moniteur.

5- Etude des demandes diverses

Demande du club du F.C. MEDOC COTE D'ARGENT – Situation de M. LASLANDES Lilian

La Commission prend note de la demande du club du F.C. MEDOC COTE D'ARGENT de vouloir désigner M. LASLANDES Lilian comme Entraîneur principal de l'équipe R3.

Après avis de la DTN, malgré le positionnement de M. LASLANDES sur une formation BEF sans oublier la démarche de VAE pour obtenir ce diplôme, il ne peut couvrir dès à présent le club du F.C MEDOC COTE D'ARGENT.

M. NARBATE Cédric, Titulaire du BEF, restera l'entraîneur désigné pour cette équipe évoluant en R3.

Prochaine réunion le Vendredi 10 Janvier à 11H00 sur le site du HAILLAN.

Gérard CHEVALIER
Président de la C.R. Statut des Educateurs

Vincent VALLET
Direction du Pôle

Procès-Verbal validé le 26 Novembre par Luc RABAT, Secrétaire Général

Annexe 1 – Tableaux d'obligation d'encadrement en N3, R1, R2 et R3

NATIONAL 3 - ENCADREMENT TECHNIQUE 2019-2020 POULE UNIQUE					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
505 788	ANGLLET GENETS FOOT	2543913432	PARPEILHAN Cédric	DES	
505 684	AVIRON BAYONNAIS	370512958	LANNUZEL Erwan	DES	
501 681	PAU F.C. 2	110052184	TASSALI Karnal	BEF	Dérogation - Formation DES
507 145	BRESSUIRE F.C	170002298	BENAUD Xavier	BE 2	
580 939	U.A.M. COGNAC FOOTBALL	339232350	MODESTE Olivier	BEF	Dérogation - A fait monter l'équipe
500 111	S.O. CHATELLERAULT	170008286	LEVRAULT Rodolphe	DES	
507 029	U.S. CHAUVIGNY	2543000246	LAUBERTIE David	BE 2	
580 598	F.C. BASSIN D'ARCACHON	329202928	ALDEGUER Eric	DES	
500 211	F.C. GIRONDINS DE BORDEAUX 2	1232012014	GIUDICELLI Emmanuel	BEFF	
552 060	U.S. LEGE CAP FERRET	180082046	GAUTIER Jean Luc	BE 2	
514 831	F.C.E. MERIGNAC ARLAC	329213285	VERGES Antoine	BEF	Ancien DEF - Dérogation
500 097	STADE MONTOIS	1011181849	ROBIN Matthieu	BE 2	
506 978	NIORT CHAMOIS F.C. 2	82100024	TOURENNE Carl	BE 2	
553 111	STADE POITEVIN F.C.	2809211317	KARAM Jair	BE 2	

SENIORS REGIONAL 1 POULE A - ENCADREMENT TECHNIQUE 2019-2020					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
514 648	BUXEROLLES E.S.	1129324902	BALMER Manuel	BEF	
525 269	CHAURAY F.C.	2543516041	GAUVIN Anthony	BE 2	
515 733	AV.S. ECHIRE ST GELAIS	1102433001	BIGER Ronan	BE 1	Formation BEF
553 245	E.S. LA ROCHELLE	1109304589	NICOL Eric	BEF	
541 521	F.C. NUEILLAUBIERS	1122458743	FRADIN Nicolas	BEF	
507 038	U.E.S. MONTMORILLON	1129339862	TAHOUNE Yassine	BEF	
506 983	C.A. NEUVILLE	1112446569	EL BRAHMI Badr	BEF	
514 355	U.A. NIORT ST FLORENT	1119312066	FICHET Yann	BEF	
520 162	O.L. NIORT ST LIGAIRES	1129334449	LHULLIER Denis	BEF	
500 134	S.C. ST JEAN D'ANGELY	2543001176	DELENNE Jérémie	BEF	
548 907	ROYAN VAUX ATLANTIQUE	1110700902	FERRE Pascal	BEF	
507 008	THOUARS FOOT 79	2007121180	MAURICE Corentin	BEF	

SENIORS REGIONAL 1 POULE B - ENCADREMENT TECHNIQUE 2019-2020					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
563 716	BERGERAC PERIGORD F.C. 2	1182430153	ATEBA MEBO Karl	BE 2	
507 200	E.S. BOULAZAC	350510816	KESEROVIC Dragan	BEF	
506 980	BRIVE E.S.A.	1172410704	KOUCHA Bachir	BE 2	
520 177	C.S. FEYTIAT	170008357	ROUSSY Stéphane	BE 2	
509 585	J.A. ISLE	1109309429	GOUX Nicolas	BEF	
500 021	STADE BORDELAIS 2	329215920	LOPEZ Leonardo	BEF	
505 610	LIBOURNE F.C.	300319857	VALLADE Franck	DES	
550 682	LIMOGES F.C.	170002547	MARLOT Colbert	BE 2	
509 442	LORMONT U.S.	2127452959	THEBAULT Patrice	DES	
518 856	MARMANDE F.C. 47	320531634	LE BOUC Jérôme	BEF	
552 163	ANGOULEME CHARENTE F.C. 2	2543627932	DUMAIS Yohann	BEF	
552 085	TRELISSAC F.C. 2	170002630	SLIJEPCVIC Zivko	DES	

SENIORS REGIONAL 1 POULE C - ENCADREMENT TECHNIQUE 2019-2020					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
505 684	AVIRON BAYONNAIS 2	370524742	CAPELA CLARA Alexis	BEF	
525 223	BLANQUEFORTAISE E.S.	170002493	RAOUL Jean François	BE 2	
553 258	PORTES ENTRE 2 MERS	339232988	ARRIBAT Laurent	BEF	
525 228	S.A.G. CESTAS	339233645	ACHERITEGUY Sylvain	BEF	
505 814	LA BREDE F.C.	339233966	MARCHET Christophe	BEF	
506 101	ELAN BEARNAIS ORTHEZ	370529249	GAUDFROY Fabien	BEF	
505 608	ARIN LUZIEN	319217545	MILHERES Julien	BEF	
513 182	F.C. ST MEDARD EN JALLES	310249948	KOPOGO Blaise	BEF	
535 772	ST PAUL SPORT	129968758	BLANCHARD Yannick	DES	
534 716	HIRIBURUKU AINHARA	339231347	BAFCOP Emmanuel	DES	
590 250	F.C. TARTAS ST YAGUEN	319220051	BORDAGARAY Landry	BEF	
500 440	JEUNESSE VILLENAVE	310606818	NAVARRO Cédric	DES	

SENIORS REGIONAL 2 POULE A - ENCADREMENT TECHNIQUE 2019-2020					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
553 257	ESTUAIRE HAUTE GIRONDE F.C.	1122459351	CHATARD Sébastien	BEF	
507 145	BRESSUIRE F.C. 2	1129326528	PAULET Jacky	BEF	
525 269	F.C. CHAURAY 2	1132430328	GALATEAU Guillaume	BEF	
524 586	LA ROCHELLE VILLENEUVE F.C.	1129335028	CARTILLI Hasan	BEF	
523 946	EVEIL LE TALLUD	741520578	LEMEE Elise	BEF	
507 564	U.S. MIGNE AUXANCES	2227757780	POUMEROLIE Emmanuel	BEF	
507 422	S.A. MONCOUTANT	1142410059	TURPEAU Anatole	BEF	
530 361	A.S. NIORT PORTUGAIS	1110343808	FERREIRA Alberto	BEF	Equivalence BEF validée
511 566	PERIGNY FC	1142412840	LASSALLE Philippe	BEF	
550 807	ROCHFORT F.C.	2210631955	LAIDET Pascal	BEF	
510 978	A.S. RETHAISE	1100390595	THOMAS Yann	BEF	
530 866	U.S. ST SAUVEUR 79	1119305050	NOIRAUT Damien	BEF	

SENIORS REGIONAL 2 POULE B - ENCADREMENT TECHNIQUE 2019-2020					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
518 051	ANGOULEME LEROY CS	1100395733	LAVARAGUE Eric	BEF	
507 048	C.S. BOUSSAC	510918441	LECLUSE Cyril	BE 1	Inscription recyclage BEF
507 029	U.S. CHAUVIGNY 2	1110337178	MANCINI Laurent	BEF	
542 347	GOUZON AVENIR	821827604	DAGUIN Fabien	BEF	
542 564	E.S. GUERETOISE	1010884462	DAVAILLON Luc	BEF	
544 360	E.S.M. LA SOUTERRAINE	1112447734			Démission Entraîneur actuel
507 002	L.L. LIGUGE	170002121	CHARRIER Jean Luc	BE 2	
521 755	A.M.S. MIGNALOUX BEAUVOIR	1109313844	MOREAU Matthieu	BMF	Dérogation - A fait monter l'équipe
506 963	C.S. NAINTRE	1100645438	COUREUIL Gaël	BEF	
553 111	STADE POITEVIN F.C. 2	1062110555	PERRIN David	BEF	
526 779	RUFFEC STADE	1109307836	LEQUILLEUX Yohann	BEF	
507 255	C.A. ST SAVIN ST GERMAIN	182412263	CHAMPEAUX Mickaël	BEF	

SENIORS REGIONAL 2 POULE C - ENCADREMENT TECHNIQUE 2019-2020					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
500 370	A.S. AIXE SUR VIENNE	1110335669	REGINAUD Franck	BEF	
521 180	U.S. DONZENAC	2543000089	GAONAC'H Christophe	BEF	
520 177	C.S. FEYTIAT 2	1110332897	VERGER Gérard	BEF	
509 585	J.A. ISLE 2	1190522887	VAILLANT Fabrice	BEF	
507 946	S.A. LE PALAIS SUR VIENNE	1109313345	JACQUEMAIN Julien	BEF	
527 359	LIMOGES FRANCO PORTUGAIS	1011063188	ATTRAIT Florian	CFF3	Formation BEF
513 424	MUSSIDAN ST MEDARD	311040925	BLUCK Frantz	BEF	
524 054	PRIGONRIEUX F.C.	310241263	HOLOD Cyril	BMF	Dérogation - A fait monter l'équipe
520 169	C.A. RILHAC RANCON	1122472739	SARRE Thomas	BEF	
531 523	A.S. ST PANTALEON	1119310190	VEZINE Sébastien	BEF	
590 172	F.C. THENON LIMEYRAT	339238158	MARA Issa	BMF	Dérogation - A fait monter l'équipe -
542 517	TULLE FOOTBALL CORREZE	1100648510	MACHADO Philippe	DES	

SENIORS REGIONAL 2 POULE D - ENCADREMENT TECHNIQUE 2019-2020					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
500 110	C.A. BEGLAIS	339235301	DESTANG Emmanuel	BEF	
507 272	A.S. COZES	1129325147	GLANDIER Yvan	BEF	
507 098	JARNAC SPORTS	1109314181	GRELIER Pierrick	BEF	
544 734	LANGON F.C.	380529878	AZAHAF Yassine	BEF	
515 156	U.S. BOUSCATAISE	319208673	PRIS Kévin	BEF	
505 610	LIBOURNE F.C. 2	390518078	MAULUN Germain	BEF	
550 682	LIMOGES F.C. 2	1129332428	PARVERIE Fabien	BEF	
552 605	E.S. SAINTES FOOTBALL	2544313916	GAVAUD Stéphane	BEF	
517 135	J.S. SIREUIL	1109307964	BENSLIMANE Abdelhady	BMF	Dérogation - A fait monter l'équipe
580 630	F.C.G. ST EMILIONNAIS	390302379	BRINDOR Alain	BEF	
560 218	F.C. MASCARET	329208429	HARDY Claude	BEF	
548 772	VALLEE DU LOT F.C.	301560142	CARON Bernard	BEF	

SENIORS REGIONAL 2 POULE E - ENCADREMENT TECHNIQUE 2019-2020					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
505 788	ANGLLET GENETS FOOT 2	329201151	NARBAIS Patrick	BEF	
514 041	BAYONNE CROISES	2247714474	LE MOAN Xavier	BEF	
505 723	ELAN BOUCALAIS	319210663	LEFEBVRE Grégory	BEF	
580 598	F.C. BASSIN D'ARCACHON 2	350524974	CAPDEVILLE Jérôme	BEF	
552 060	U.S. LEGE CAP FERRET (2)	329227763	DUC JEROME	BEF	
518 856	MARMANDE F.C. (2)	300313576	MONGLUN Sebastien	BEF	
505 679	S.A. MERIGNACAIS	390520479	BEKA Roland	BEF	
514 831	F.C.E. MERIGNAC ARLAC 2	300761192	DUPAS Cédric	BEF	
500 097	STADE MONTOIS 2	360510710	PAIGNAC ZANCAN Arnaud	BEF	
531 446	S.C. ST PIERRE DU MONT	339236801	DUCHENE Olivier	BEF	
581 319	F.A. MORLAAS EST BEARN	300905105	LESFAURIES Vincent	BEF	
500 440	JEUNESSE VILLENAVE 2	329221274	BONNAVE Damien	BEF	

SENIORS REGIONAL 2 POULE F - ENCADREMENT TECHNIQUE 2018-2019					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
517 569	A.S. ARTIX	311037720	PEREZ SANCHEZ Mathieu	BEF	
505 552	E.S. AUDENGE	2545432032	MAKHOUKHI Sidi Mohamed	BEF	
505 689	J.A. BIARRITZ	339236905	PEYCHER Emmanuel	BEF	
525 228	S.A.G. CESTAS (2)	329217615	OLIVEIRA Tiago	BMF	Formation BEF
505 598	COQS ROUGES DE BORDEAUX	300312155	MIRAILLES Laurent	BEF	
530 332	F.C. LESCARIEN	300542137	NAIMI Brahim	BEF	
563 803	F.C. DES GRAVES	339236990	BARRERE Nicolas	BEF	
528 537	A.L. POEY DE LESCAR	390513471	SECUNDINO Rudy	BMF	Formation BEF
505 722	ST MEDARDAIS STADE	339236900	MARQUEZANNE Laurent	BEF	
501 540	C.A. STE HELENE	339254132	LASSARTE David	BEF	
580 608	F.C. TALENCE	310529672	OTTA Cyriaque	BEF	
505 589	STADE YGOSSAIS	340530791	LABARBE Fabien	BEF	

SENIORS REGIONAL 3 secteur NORD - ENCADREMENT TECHNIQUE 2019-2020 POULE A					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
527 576	ANTRAN S.L.	1132422639	BAILLY Guillaume	BE 1	
520 480	E.S. BEAUMONT ST CYR	1129334617	CROC Romain	BEF	
506 935	C.O. CERIZAY	1122466478	MERLET Grégoire	CFF2	Formation BMF
547 106	E.S. ST CERBOUILLE	1119316357	MORIN Damien	CFF3	Pas de positionnement BMF
500 111	S.O. CHATELLERAULT 2	1129322041	BADJI Jean Christophe	BEF	
527 361	A.S. CHATELLERAULT PORTUGAIS	1190361286	DA SILVA Luis	BEF	
590 232	E.S. OYRE DANGE	2544343538	SOLTANI Mahfoud	CFF3	Formation BMF
548 135	R.C. PARTHENAY VIENNAIS	1101118754	SOUCHARD Philippe	BEF	
545 731	E.S. AUBINRORTHAIS	1109303154	MORIN Sébastien	BEF	
581 270	U.S. ST VARENT PIERREGEAY	1122459389	NLENGUI FILS Flaviën	BEF	
520 570	TERVES ESPERANCE	1182414052	LEPEINTRE Guillaume	AS	Formation BMF
507 008	THOUARS FOOT 79 2	1020664049	DRAULT Nicolas	BEF	

SENIORS REGIONAL 3 secteur NORD - ENCADREMENT TECHNIQUE 2019-2020 POULE B					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
515 100	A.S. AIFFRES	1129328449	SERVANT Alain	BEF	
541 452	A.S. CABARIOTAISE	170001345	MEUNIER Serge	BE 2	
515 733	A.S. ECHIRE ST GELAIS 2	1112455139	MAINGOT Nicolas	CFF3	Formation BMF
549 380	CAP AUNIS A.S.P.T.T.	1100930651	PITEAU Loïc	BEF	
512 082	U.S. MARENNES	170001427	BEAUJOUAN Joël	BE 2	
500 451	AVENIR DE MATHA	1100930534	MECHAIN Jérôme	CFF3	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3
525 006	A.S.M. NIEUL SUR MER	430654814	PAGEAUD Yves	CFF3	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3
514 355	U.A. NIORT ST FLORENT 2	1072111553	MOIOLI Franck	CFF3	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3
520 162	O.L. NIORT ST LIGUAIRE 2	1190374230	PARISY Fabrice	BMF	
563 838	F.C. NORD 17	1190523511	BERNIER Jérôme	BMF	
552 100	OLERON F.C.	1192414628	CHAUVIN Clément	BMF	
520 360	VOUILLE STADE 79	1129319855	DE SOUSA Anthony	CFF3	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3

SENIORS REGIONAL 3 secteur NORD - ENCADREMENT TECHNIQUE 2018-2019 POULE C					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
580 850	BELLAC BERNEUIL ST JUNIEN	1110332703	DANDRIEUX Didier	BEF	
546 422	E.S. CELLES VERRINES	1112446463	HINSCHBERGER Bastien	BEF	
546 431	U.S.E. COUZEIX-CHAPTELAT	1132427454	DESIR Nicolas	BEF	
522 182	F.C. FONTAINE LE COMTE	1129319714	FUMERON Anthony	CFF3	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3
507 002	L.L. LIGUGE 2	1142423573	CONTREIRAS Joao Maria	CFF3	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3
507 038	U.S.E. MONTMORILLON 2	1111421597	BERNARD Jean Pierre	BEF	
506 983	C.A. NEUVILLE 2	1132413392	SAUVETRE Grégory	CFF3	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3
523 094	E.S. NOUAILLE	1100930272	GATEFAIT Romuald	BEF	
581 749	CHARENTE LIMOUSINE F.C.	170001928	CHAVAROCHE Pascal	BE 2	Engagement écrit au recyclage National
514 247	E.S. ST BENOIT	1129336394	RUIZ Grégory	BMF	
512 943	A.S. ST YRIEIX	1109307972	ROUIS Mickaël	BMF	
520 964	S.C. VERNEUIL SUR VIENNE	1100781318	DUBREUIL Laurent	CFF3	Formation BMF

SENIORS REGIONAL 3 secteur NORD - ENCADREMENT TECHNIQUE 2019-2020 POULE D					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
500 370	A.S. AIXE SUR VIENNE 2	1190804340	BOUTINAUD Christophe	BMF	
545 740	E.F. AUBUSSONNAIS	1129334205	RICHIN Julien	BEF	
545 032	U.S. BESSINES MORTEROLLES	2528718727	FORVEILLE Emmanuel	BEF	
521 937	A.S. CHAMBERET	2543545264	GNINGUE Moustapha	CFF3	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3
512 162	U.S. CHATEAUNEUF NEUVIC	170002588	ELAZ Abdelaziz	BE 2	
513 245	U.S. FELLETTIN	1100647477	BOURDIAUX Olivier	BEF	
542 564	E.S. GUERETOISE 2	1110643206	COURTY Denis	BEF	
519 926	J.S. LIMOGES LAFARGE	1101560497	DALBY Patrick	BEF	
522 242	LIMOGES ROUSSILLON	2320420024	MONSOREAU Samuel	AS	Formation BMF
540 403	LIMOGES BEAUBREUIL	1110642157	CHAKROUNI Slimane	Modules CFF3	Certification en cours
518 561	C.A. MEYMACOIS	1190363029	VIALLE Jean François	BEF	
509 974	A.S. NIEUL 87	1190950866	LAUDY Jean Noel	BEF	

SENIORS REGIONAL 3 secteur NORD - ENCADREMENT TECHNIQUE 2019-2020 POULE E					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
519 918	F.C. ARGENTACOIS	1129327208	DELMAS Eric	BEF	
545 618	U.S. BERGERAC LA CATTE	2543164190	BENFARHONE Jawad	BMF	
531 736	A.S.P.O. BRIVE	310254332	MARTINEZ Pierre	Module Senior	Infraction
580 890	F.C. CENDRIEUX LA DOUZE	310856669	CORREIA MONTEIRO Fabrice	AS	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3
553 247	F.C. MONTPON MENESPLET	310605456	ROUSSELY Ludovic	BMF	
544 358	A.S. JUGEALS NOAILLES	1109316624	NIFLEUR Fabrice	CFF3	Formation BMF
526 158	E.S. NONARDAISE	1839738937	GENRIES Pascal	BMF	
590 252	A.S. NONTRON ST PARDOUX	339237908	VALADIE Gilles	DES	
590 330	A.S. ROUFFIGNAC PLAZAC	390514092	DA COSTA LACERDA Alexandre	BMF	
550 818	F.C. SARLAT MARCILLAC	320532893	LIBLANC Olivier	BMF	
531 523	A.S. ST PANTALEON (2)	1109312081	OUMEDJKANE Julien	BEF	
542 517	TULLE FOOTBALL CORREZE 2	1142416339	AUBRY Laurent	BEF	

SENIORS REGIONAL 3 secteur NORD - ENCADREMENT TECHNIQUE 2019-2020 POULE F					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
550 009	A.S. ANTONNE LE CHANGE	329203387	MULLER Frédéric	BEF	
517 422	A.S. BEYNAT	2543700495	EL AZ El Housseine	BEF	
506 980	E.S.A. BRIVE 2	1129326359	HADDOU Lakhdar	BEF	
563 725	F.C. LA ROCHE RIVIERES	310516460	BILLAUD Anthony	BEF	
522 163	LIMOGES LANDOUGE FOOT	1129347081	OUKATTOU Youssef	BEF	
521 083	F.C. LIMOGES ALOUETTE	1152417807	BOURRET Jérémy	BEF	
582 233	J.S.A. LIMENS	370514978	CARIO Grégory	BEF	
507 113	A.S. PANAZOL	1122470627	IHRAB Mohammed Amine	BEF	
525 270	A.S. PUYSOYEN	1129323028	BICHON Hervé	BEF	
500 089	O.F.C. RUELLE	1110332448	BEAUSSANT Christophe	BEF	
523 322	A.S. ST JUNIEN	1109312942	BLANCHARD Julien	BMF	
517 419	U.S. ST LEONARD DE NOBLAT	1102437230	VANDERDONCKT Olivier	BMF	

SENIORS REGIONAL 3 secteur NORD - ENCADREMENT TECHNIQUE 2019-2020 POULE G					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
505 701	ANDERNOS S.F.C.	2358056285	TOUNKARA Bandiougou	BE 1	
553 792	COTEAUX LIBOURNAIS	185100071	MICHEL Michael	AS	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3
505 572	BORDEAUX R.C.	329226361	RABY Philippe	BMF	
544 160	ST BRUNO UNION F.C.S	319222605	BRUNET Vincent	BMF	
505 708	COTEAUX BOURGEOIS	310705285	COQUILLAS Frédéric	CFF3	Formation BMF
514 428	E.S. CHAMPIERS	1110342914	SOUMAGNE Christian	AS	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3
550 805	F.C. JONZAC ST GERMAIN	1129322991	MIKELBRENCIS Martial	BEF	
506 940	C.O. LA COURONNE	1172422772	EL MADI Abdel Rafour	BEF	
509 442	U.S. LORMONT 2	339233953	ZNOUBA Abdessamad	BEF	
514 415	A.M.S. MERPINS	1129322047	SCHLOSSER Philippe	BEF	
505 555	ST LAURENT ET BENON	390520431	LE BOURDAIS Jeremy	CFF3	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3
507 850	ST PALAIS SPORT FOOT	1172415727	DELHOUMEAU Guillaume	BEF	

SENIORS REGIONAL 3 secteur NORD - ENCADREMENT TECHNIQUE 2019-2020 POULE H					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
550 784	E.S. AMBARESIENNE	801812006	LIVRAMENTO Raphael	BEF	
560 188	ALLIANCE FOOT 3B	1110341094	MENTEAUX Fabrice	CFF3	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3
580 939	U.A. COGNAC FOOTBALL 2	1129322040	LASVERGNAS Bruno	BEF	
552 034	F.C. ARSAC LE PIAN MEDOC	329208956	HADIADJ Jeremy	BMF	
518 036	A.S. TAILLANAISE	350513950	CAMILLERI Gregory	CFF3	Formation BMF
529 955	E.S. LINARS	1100785340	NANGLARD Ludovic	BEF	
521 936	F.C. PAYS MAREUIL	339231017	EUSTACHE Christophe	CFF33	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3
552 012	F.C. MARTIGNAS ILLAC	320541545	ESTORT David	BMF	
505 679	S.A. MERIGNACAI 2	1119308571	SAZARIN Remi	BE 1	
509 184	A.S. SOYAUX	170008189	BASTERE Nicolas	BEF	Inscription Formation continue BEF
505 581	F.C. ST ANDRE DE CUBZAC	310855930	SAUBUSSE Olivier	BEF	
551 473	F.C. COTEAUX BORDELAIS	329203669	BAROS Franck	BEF	







SENIORS REGIONAL 3 secteur NORD - ENCADREMENT TECHNIQUE 2019-2020 POULE I					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
505 841	S.U. AGEN	170003913	BOUCHER Nicodeme	BEF	
580 553	CONFLUENT FOOT 47	1132428254	COUGNON Stephane	BEF	
505 811	BAZAS PATRONAGE	180512096	HERIVEAU Olivier	DES	
549 868	CASSENEUIL PAILLOLES	311040159	CHARENTON Thomas	BEF	
550 080	A.S. GENSAC MONTCARET	339236156	ROUZIER Kevin	BMF	
518 160	MORCENX ARENGOSSE	339231584	DESQUEYROUX Pierre	BE 1	
530 336	F.C. NERAC	399051086	FILLOT Cyril	BEF	
521 899	F.C. PESSAC ALOUETTE	1110732924	CHANBI Nouredine	AS	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3
563 803	F.C. DES GRAVES 2	340524654	NAVARRI Sebastien	BEF	
505 712	A.S. PONTOISE	339235933	PORTRON Ludovic	BEF	
560 162	F.C. PAYS AUROSSAIS	350521456	BENTEJAC Kevin	CFF3	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3
500 343	S.C. CADAUJAC	360514111	DUBUC Ludovic	CFF3	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3






SENIORS REGIONAL 3 secteur NORD - ENCADREMENT TECHNIQUE 2019-2020 POULE J					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
505 681	BELIN BELIET F.C.	310606049	DUPY Jérôme	AS	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3
519 360	O. BISCARROSSE	738340391	RIBAUT Nicolas	BE 2	
522 239	ENT. BOE BON ENCONTRE	170008172	JOURDAN Alexis	BEF	
549 489	F.C. MEDOC OCEAN	339251731	RIVERA Jérôme	BEF	
535 454	F.C. COLAYRAC	350510137	GOMIS Adrien	BEF	
505 814	LA BREDE F.C. 2	300002562	GALANO Gennaro	BEF	
590 336	F.C. MONTESQUIEU	1142422219	HEBRAS Simon	I1	Formation BMF
515 831	E.S. MONTOISE	329230140	ANIES Laurent	BMF	
582 232	F.C. MEDOC COTE D'ARGENT	310251625	NARBATE Cédric	BEF	
580 630	F.C.G. ST EMILIONNAIS 2	319222616	VILLEGENTE Samuel	CFF3	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3
527 927	S.A. ST SEVER	319209995	LABORDE Romain	BEF	
560 218	F.C. MASCARET 2	1361100053	DAGUET Jean Baptiste	CFF3	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3

SENIORS REGIONAL 3 secteur NORD - ENCADREMENT TECHNIQUE 2018-2019 POULE K					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
505 788	ANGLLET GENETS FOOT 3	2543321914	JIMENEZ Hugo	Licence B UEFA	
505 739	J.A. DAX	310516017	LEE Mickael	BEF	
524 058	F.C. HASPARREN	319200635	CAMIADÉ Sebastien	BEF	
522 899	S.A. MAULEONNAIS	329207461	BAZE Pascal	BEF	
581 319	F.A. MORLAAS EST BEARN 2	339246642	VILLALON Christophe	BEF	
506 101	ELAN BERNNAIS ORTHEZ 2	310854315	BOUTET Cedric	BEF	
581 325	S.C.S. F.C.	310854040	LOUSTALOT Maxime	BEF	
535 772	ST PAUL SPORT 2	2546496689	GONZALEZ Juan	Licence A UEFA	
534 716	HIRIBURUKO AINHARA 2	329209810	CHARLES Francois	CFF3	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3
533 943	A.S. TARNOS	300903662	SAUT Vincent	AS	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3
590 250	F.C. TARTAS ST YAGUEN 2	340523781	ALONSO Laurent	BMF	
523 568	LABOURDINS D'USTARITZ	2545419871	GOURMELON Julien	BEF	

SENIORS REGIONAL 3 secteur NORD - ENCADREMENT TECHNIQUE 2019-2020 POULE L					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
510 983	LA VIOLETTE ATURINE	319212740	PINOT Thierry	BMF	
544 832	F.C. LA RIBERE	329206455	CAPDEVIELLE PERE Thierry	BEF	
531 681	F.C. DOAZIT	300314863	DUBROCA Jean Pierre	BEF	
505 774	F.C. HAGETMAUTIEN	329227363	DARRACQ Jean Francois	BEF	
505 876	U. JURANCONNAISE	300319218	ROMERO Bruno	CFF3	
530 682	O.S.C. LABENNE	370524442	LAUFERON Gérard	CFF3	Formation BMF
524 114	A.S.M.U.R.	311421113	LIQUET Patrick	BE 1	
550 698	E.S.M.A.N. MEILLON	1839741146	HAURET Jerome	BEF	
517 632	O. PARDIES	310517641	TRUCHAT Serge	BEF	
505 556	F.A. PAU BOURBAKI	340001073	SEKANA Diaby	BEF	
526 282	PAU BLEUETS NOTRE DAME	390302918	CASSUTTO Jean Claude	BE 1	
526 571	UNION PORTUGAISE DE PAU	329200648	FANLO Matthieu	BE 1	

Annexe 2 – Tableaux d'obligation d'encadrement en SENIOR Féminine

FEMININES REGIONAL 1 secteur NORD - ENCADREMENT TECHNIQUE 2019-2020 (Nécessite AS ou CFF3)						
CLUBS			ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club		N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
507 145	F.C. BRESSUIRE		450625978	BROSSEAU Dayde	AS	
517 971	C.S. BUSSAC FORET		339249500	METTE Kévin	CFF3	Manque certification
521 937	A.S. CHAMBERTOISE		1190521996	DUFAURE Thierry	AS	
500 111	S.O. CHATELLERAULT		1119312367	FELIX Tony	I2	Infraction
581 870	ST PORCHAIRE CORME ROYAL		1110639830	DENIS David	BEF	
542 564	E.S. GUERETOISE		1132425809	GARGUEL Grégory	I2	Inscription CFF3 en cours
506 978	CHAMOIS NIORTAIS F.C.		2544350259	POULLAIN Fabrice	BEF	
517 415	POITIERS 3 CITES E.S.		1190111285	CORNILLEAU Sophie	I1	Inscription CFF3 en cours
550 682	LIMOGES F.C.		1182425493	MAYAUD Grégory	BMF	
734 317	A.S.J. SOYAux CHARENTE 2		1152417597	MENANTEAU Tony	BMF	

FEMININES REGIONAL 1 secteur SUD - ENCADREMENT TECHNIQUE 2019-2020 (Nécessite AS ou CFF3)						
CLUBS			ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club		N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
535 776	BASSENS C.M.O.		2547959308	ADJOU Ibrahim	CFF3	
505 684	AVIRON BAYONNAIS		329200209	BERRIEIX Jean Claude	CFF3	
501 681	PAU F.C.		329208252	POEYDOMENGE Laurent	BEF	
505 760	E.S. EYSINES		2358044744	MASKOURI Rachid	CFF3	
500 211	GIRONDINS DE BORDEAUX 2		360519717	VITRY Romain	BEF	
514 831	F.C.E. MERIGNAC ARLAC		430673432	VIGNERON Anthony	BEF	
524 114	A.S.M.U.R.		319219336	SARTHOU Ludovic	BEF	
500 021	STADE BORDELAIS A.S.P.T.T.		1122459346	BERTON Natacha	BEF	
505 610	LIBOURNE F.C.		390303440	DUBREUIL Thierry	CFF3	
552 085	TRELISSAC F.C.		310607039	LACOTTE David	AS	

FEMININES REGIONAL 2 secteur NORD - ENCADREMENT TECHNIQUE 2019-2020 (Initiateur ou Module CFF3)					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
500 491	U.S. AIGREFEUILLE	1110889702	BERSOULT Yohann	CFF2	
563 775	A.S. DE LA BAIE	1129327964	LOSTEC Annick	CFF3	
506 940	C.O. LA COURONNE	2545392511	FAYOUKA Manel	CFF2	
544 360	E.S.M. LA SOUTERRAINE	1182424920	GUITARD Mylène	BEF	
507 062	U.S.M. LUSIGNAN	1110734466	BELLI Raphaël	Modules CFF1	Infraction
507 038	U..E.S. MONTMORILLON	1129335813	FUSEAU Anthony	CFF3	
514 355	U.A. NIORT ST FLORENT	1129319770	SARRIEAU Rodolph	BEF	
523 094	E.S. NOUAILLE	2398016331	VILLEMINEY Jean Marie	BE 1	
517 415	E.S. POITIERS 3 CITES 2	2545186138	AMRI Ridouane	AS	
507 008	THOUARS FOOT 79	1199241207	TEIXEIRA DE GOUVEIA Jose	CFF3	

FEMININES REGIONAL 2 secteur SUD - ENCADREMENT TECHNIQUE 2019-2020 (Initiateur ou Module CFF3)					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
505 788	ANGLLET GENETS FOOT	2011069059	GERARD Christophe	Module U13	Infraction
523 444	E.S. CANEJAN	1192418138	NADAL Emeline	Modules CFF3	Manque prise de licence ANIMATEUR
505 760	E.S. EYSINES 2	300621496	BOSCHER Patrick	CFF2	Formation BMF
581 856	F.C. GRADIGNAN	399051536	QUEYRET Laurent	BEF	
580 598	F.C. BASSIN D'ARCACHON	FORFAIT GENERAL			
518 856	F.C. MARMANDE 47	710618559	MEURDRAC Christopher	Modules CFF3	
524 114	A.S.M.U.R. (2)	2127407029	BOURSIER Grégory	Modules CFF3	
515 831	E.S. MONTOISE	329225967	COUBLUC Bruno	BEF	
524 054	PRIGONRIEUX F.C.	310254084	CLAVERIE Pascal	Aucun	Infraction
580 608	F.C. TALENCE	301089157	CIRET Josselin	Modules CFF3	

Annexe 3 – Tableaux d’obligation d’encadrement en Régional JEUNES

U19 REGIONAL 1 poule A - ENCADREMENT TECHNIQUE 2019-2020 (Nécessite AS ou CFF3)					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
534 030	U.S. BEAUNE LES MINES	390524865	SARI Ozan	Modules CFF3	Manque prise de licence ANIMATEUR
514 648	E.S. BUXEROLLES	1100392801	DELAGE Anthony	BEF	
514 768	CONDAT SUR VIENNE ENT.	1110332553	MAHIEU Stéphane	CFF3	
590 696	THISLECOLE THIVIERS	2007126025	AHMED Moussa	Modules CFF3	Manque prise de licence ANIMATEUR
520 177	C.S. FEYTIAT	1110345441	DUPUIS Christophe	Module SENIOR	Inscription CFF3 + certification
507 946	S.A. LE PALAIS SUR VIENNE	FORFAIT GENERAL			
550 682	LIMOGES F.C.	1129323483	BUISSON Sébastien	CFF3	
507 038	U.E.S. MONTMORILLON	1110639511	RULLIER Yann	CFF2	Inscription CFF3
507 008	THOUARS FOOT 79	430689808	TERRIEN Yohan	BMF	
582 161	G.J. 3 VALLEES 86	1132417714	ARNAUDET Jean François	CFF3	

U19 REGIONAL 1 poule B - ENCADREMENT TECHNIQUE 2019-2020 (Nécessite AS ou CFF3)					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
511 449	U.S. CENON RIVE DROITE	360525090	SABOULARD Medhi	CFF3	
563 716	BERGERAC PERIGORD F.C.	300619257	TARRIT Bruno	BE 1	
525 223	E.S. BLANQUEFORTAISE	380528899	HOUSSINOT Charlie	BMF	
544 160	F.C.S. ST BRUNO UNION	310247009	FUGERAY Christopher	AS	
523 443	E.S. BRUGES	370528557	GIMENEZ Frederic	CFF3	
580 939	U.A. COGNAC FOOTBALL	821832238	JACQUINOT Benoît	Module Senior	Manque module U17 - Infraction
505 610	LIBOURNE F.C.	319216629	BOUBET Julien	BMF	
505 679	MERIGNAC S.A.	390518216	RICHON Samuel	I1	Infraction
514 831	F.C.E. MERIGNAC ARLAC	2310777273	GERAULT Sébastien	Modules CFF3	
552 085	TRELISSAC F.C.	2543743466	BILADJETA DJETABA Haringa	BMF	

U19 REGIONAL 1 poule C - ENCADREMENT TECHNIQUE 2019-2020 (Nécessite AS ou CFF3)					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
522 239	BOE BON ENCONTRE ENT.	1906846192	LEBAS Tonio	Modules CFF2	Inscription CFF3
580 598	F.C. BASSIN D'ARCACHON	FORFAIT GENERAL			
544 734	LANGON F.C.	FORFAIT GENERAL			
552 060	U.S. LEGE CAP FERRET	1102439177	JUHEL Hugo	Modules CFF1	Formation BMF
524 114	MAZERES UZOS RONTIGNAN	1806529972	LECONTE Vincent	Modules CFF3	
500 097	STADE MONTOIS	300319187	HIRI Ahmed	BEF	
581 319	F.A. MORLAAS EST BEARN	329205425	LABORDE Frédéric	Modules CFF3	
530 336	F.C NERAC	FORFAIT GENERAL			
533 943	A.S. TARNOS	339231726	PIMENTEL Charles	BMF	
548 772	F.C. VALLEE DU LOT	2547555342	AIT OUARAB Said	BMF	

U19 REGIONAL 2 poule A - ENCADREMENT TECHNIQUE 2019-2020 (Nécessite AS ou CFF3)					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
515 100	A.S. AIFFRES	1110890325	GOUIN Laurent	Modules CFF3	
507 145	BRESSUIRE F.C.	1132419870	BALUTEAU Dimitri	BMF	
582 160	G.J. CŒUR DE SAINTONGE	1162411619	GUIGNARD Aurélien	CFF2	Infraction
553 454	BEAULIEU BREUIL ENT.	1110345351	BILHEU Pascal	I2	Infraction
506 935	C.O. CERIZAY	430680861	ROBIN Guy	Aucun	Infraction
523 946	EVEIL LE TALLUD	1110332232	BOUTET Patrice	AS	
507 422	S.A. MONCOUTANT	1129328409	BERTRAND Benjamin	CFF3	Manque prise de licence Educateur Fédéral
514 355	U.A. NIORT ST FLORENT	1100568939	PINOT Jean Michel	Aucun	Infraction
551 060	G.J. VAL DE VONNE	1101114390	GAGNAIRE Sébastien	AS	

U19 REGIONAL 2 poule B - ENCADREMENT TECHNIQUE 2018-2019 (Nécessite AS ou CFF3)					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
512 044	BEAUVOIR SUR NIORT	2368030294	NEJI Adel	Aucun	Infraction
535 822	F.C. FONTCOUVERTE	1122458883	MAHEUX Sébastien	AS	
549 380	CAP AUNIS A.S.P.T.T.	FORFAIT GENERAL			
582 371	PORTES OCEAN 17 ENT.	1100386838	HOCQUARD Karl	CFF2	Infraction
507 564	U.S. MIGNE AUXANCES	2558636073	REYMANN Michaël	I2	
519 556	F.C. MONTAMISE	1162414666	PAYNOT Nicolas	BMF	
506 963	C.S. NAINTRE	FORFAIT GENERAL			
582 595	SOUBISE PORT DES BARQUES	1129319792	MORON Jean Luc	I1	Infraction
550 807	ROCHEFORT F.C. ENT.	FORFAIT GENERAL			
582 685	E.S. LA PALLU	1172423592	JAMET Benjamin	I1	Infraction

U19 REGIONAL 2 poule C - ENCADREMENT TECHNIQUE 2019-2020 (Nécessite AS ou CFF3)					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
516 946	COULOUNIEUX CHAMIERIS	2547374297	DURANTHON Bruno	Modules CFF2	Infraction
513 423	COUTRAS ENT.	310703538	SABRON Guillaume	Modules CFF3	Manque prise de licence ANIMATEUR
533 262	GARAT SERS VOUZAN ENT.	1129323692	THEBAULT Christophe	CFF3	
544 360	LA SOUTERRAINE ENT.	1102443792	GALATEAU Benjamin	Modules CFF2	Infraction
522 163	LIMOGES LANDOUGE	1132412392	MAGNAT Guillaume	Aucun	Infraction
540 403	LIMOGES BEAUBREUIL	1032121156	NUBUL Freddy	Modules CFF3	Manque prise de licence ANIMATEUR
507 113	A.S. PANAZOL	1110643185	CORREIA Philippe	Aucun	Infraction
552 606	ST SEURIN JUNIOR ENT.	390510391	MOULUN Laurent	Modules CFF3	
542 517	TULLE FOOTBALL CORREZE	2546251361	BIVIGU Dreyfus	Module SENIOR	Manque Module U17 - Infraction
553 785	VIGNOLS VOUTEZAC ENT.	1800450118	HERNANDEZ Lylia	BE1	

U19 REGIONAL 2 poule D - ENCADREMENT TECHNIQUE 2019-2020 (Nécessite AS ou CFF3)					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
500057	S.C. LA BASTIDENNE	2547781325	BARBU Ian	BMF	
553 257	F.C ESTUAIRE HAUTE GIRONDE	2339991802	ROSER Pascal	Modules CFF3	
505 560	CARBON BLANC ENT.	339235924	LAPIERRE Stéphane	Modules CFF3	Manque prise de licence Educateur Fédéral
520 261	A.S. LE HAILLAN	1119309112	VIDES Pedro	BEF	
518 036	A.S. TAILLANAISE	329203672	COMMIN Cédric	Aucun	Infraction
546 458	R.C. LA LAURENCE ENT.	370513345	BAGAT Thierry	Aucun	Inscription CFF3
500 042	BORDEAUX ETUDIANTS	2544322955	POLEYA Denis	Modules CFF2	Infraction
513 182	F.C. ST MEDARD EN JALLES	370527527	HADI Florent	Modules CFF3	
563 836	APIS AQUITAINE	339235514	EPESSÉ TITI Christian	Module U9	Infraction
560 218	F.C. MASCARET	329204496	BROUSSE Ludovic	CFF3	

U19 REGIONAL 2 poule E - ENCADREMENT TECHNIQUE 2019-2020 (Nécessite AS ou CFF3)					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
505 701	ANDERNOS SPORT F.C.	320533998	JEAN Kévin	Aucun	Infraction
506 296	BIGANOS F.C.	2543622798	VANALDERVELT Daniel	CFF3	
519 360	O. BISCARROSSE	2546601490	GASSIORY Olivier	BMF	
505 597	BOULIACAISE F.C.	329207142	JANSONNIE Laurent	BE1	
581 856	GRADIGNAN F.C.	310703611	LAGARDE Sébastien	CFF3	
505 814	LA BREDE F.C.	390512958	MENDEZ Damien	Modules CFF3	
505 644	J.S. LE TEICH	240317082	MIESCH Julien	CFF3	
531 514	C.A. SALLOIS	340529657	GUEHO Thierry	Modules CFF3	Manque prise de licence ANIMATEUR
547 677	F.C. TARGON SOULIGNAC	310249608	FIOROTTO Pascal	AS	
520 874	A.S. ST AUBIN DE MEDOC	2320222001	SAYNAC Thierry	CFF3	

U19 REGIONAL 2 poule F - ENCADREMENT TECHNIQUE 2019-2020 (Nécessite AS ou CFF3)					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
505 841	S.U. AGENAIS	1002134885	MARROUAT Christophe	BEF	
553 258	F.C. PORTES ENTRE DEUX MERS	350513415	CABRERA Olivier	BEF	
549 868	CASSENEUIL PAILLOLES	1100390314	LAOUE Didier	Modules CFF3	
554 200	C.A. CASTETS EN DORTHE	339236409	COURREGES Pascal	Aucun	Infraction
590 699	G.J. LES DEUX RIVES 47	390308420	SAVAR Thierry	BEF	
514 619	MAS A.C. ENT.	329200180	PONS Stéphane	AS	
515 831	E.S. MONTOISE ENT.	310254495	AMADIO Frédéric	Modules CFF3	
531 446	ST PIERRE DU MONT ENT.	310252257	MOREAU Fabrice	AS	
505 692	ROQUEFORTOIS ENT.	300623570	MORA David	CFF3	
505 722	ST MEDARDAIS STADE	2543682789	HAUBART Adrien	CFF3	

U19 REGIONAL 2 poule G - ENCADREMENT TECHNIQUE 2019-2020 (Nécessite AS ou CFF3)					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
510 983	LA VIOLETTE ATURINE	310153856	CAZABAN Yves	AS	
528 723	E.S. BOURNOS DOUMY	399051303	ENTERS Eric	AS	Manque prise de licence EDUCATEUR FEDERAL
505 876	UNION JURANCONNAISE	2543275407	RODRIGUES Quentin	Modules CFF3	
530 332	F.C. LESCARIEN	1976819444	STIEN Rémy	Aucun	Infraction
550 698	E.S.M.A.N. MEILLON	300761341	DUHALDEBORDE Laurent	Module U13	Infraction
581 319	F.A. MORLAAS EST BEARN 2	310155343	MARTIN Jean Paul	AS	
505 556	F.A. PAU BOURBAKI	2547823746	ROMATET Pascal	Aucun	Infraction
534 716	HIRIBURUKO AINHARA	390515958	CAILLABA Mathieu	CFF3	
526 554	ST VINCENT DE PAUL ENT.	2545423640	ICEAGA Jean Paul	Module U15	Infraction

U18 REGIONAL 1 poule A - ENCADREMENT TECHNIQUE 2019-2020 (Nécessite AS ou CFF3)					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
507 145	BRESSUIRE F.C.	1182416946	BREBION Quentin	CFF3	
500 111	S.O. CHATELLERAULT	1172416463	DELINEAU Teddy	BMF	
525 269	CHAURAY F.C.	1152415709	DOUARD Camille	BE 1	
507 272	A.S. COZES ENT.	2543646265	MAHFOUDI Khalid	BEF	
581 833	E.F.C. D.B. 2S	FORFAIT GENERAL			
542 564	E.S. GUERETOISE	1129342942	PERRIERE Vincent	BEF	
514 355	U.A. NIORT ST FLORENT	1199240657	MOREAUX David	BEF	
553 111	STADE POITEVIN F.C.	410747491	MINGAM Thomas	CFF3	
550 807	ROCHEFORT F.C. ENT.	1599564227	LOTTERIE Jean	BMF	
552 505	G.J. V.V.M. CHAUVIGNY	1102440717	BAILLARGEAT William	CFF3	

U18 REGIONAL 1 poule B - ENCADREMENT TECHNIQUE 2019-2020 (Nécessite AS ou CFF3)					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
500 370	A.S. AIXE SUR VIENNE	1110640305	FERNANDES GOMES Stephane	Modules CFF3	
511 449	U.S. CENON RIVE DROITE	370512592	SANCHEZ Eric	Aucun	Inscription CFF3
523 443	E.S. BRUGES	380525728	LOUAFI Cyrille	BEF	
520 177	C.S. FEYTIAT	1110342231	DUDOGNON Pascal	I2	Infraction
540 403	LIMOGES BEAUBREUIL	1110642157	CHAKROUNI Slimane	Modules CFF3	Encadre déjà la R3
509 442	U.S. LORMONT	320543663	YOUSFI Mourad	BMF	
505 679	S.A. MERIGNACAIS	2388026395	ANDRE Kévin	BMF	
522 163	ANGOULEME CHARENTE F.C.	110051529	EL ARCHI Adnane	BEF	
563 836	APIS EN AQUITAINE	310853712	SERALINE Cédric	BMF	
522 853	E.S. USSAC	1110736135	BELGHOUL Lakdere	BMF	

U18 REGIONAL 1 poule C - ENCADREMENT TECHNIQUE 2018-2019 (Nécessite AS ou CFF3)					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
505 684	AVIRON BAYONNAIS	329204991	TISSIERE Bruno	BEF	
514 041	LES CROISES DE BAYONNE	370512079	HARAMBOURE Jean	Aucun	Infraction
501 681	PAU F.C.	340511520	ZAHY Abdelkader	BE 2	Manque prise de licence Technique National
505 814	LA BREDE F.C.	320544845	LABORIE Romain	CFF3	
544 734	LANGON F.C.	1726249590	POQUET Johnny	Modules CFF3	
500 021	STADE BORDELAIS	339232524	RODRIGUES DE OLIVEIRA Frederic	AS	
518 856	MARMANDE F.C.	338902698	FAYNEL Guillaume	DES	
552 012	MARTIGNAS ILLAC F.C.	319221140	MAHAMAT BINDI Ahmat	I2	
514 831	F.C.E. MERIGNAC ARLAC	799151267	DESCLOS Olivier	BEF	
500 440	JEUNESSE VILLENAVE	340522465	RAFI Ali	BEF	

U18 REGIONAL 2 poule A - ENCADREMENT TECHNIQUE 2019-2020 (Nécessite AS ou CFF3)					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
500 491	U.S. AIGREFEUILLE	2310127413	COCCO Fabrice	Modules CFF3	
506 927	U.S. AULNAY ENT.	2543056981	HUCTEAU Albéric	Modules CFF3	Manque prise de licence ANIMATEUR
514 648	E.S. BUXEROLLES	1100929002	STOURY Adil	CFF3	
550 743	C.S. VENISE VERTE	1110643802	PIPET Nicolas	Aucun	Infraction
544 244	G.J. FOOT SUD 86	1172415900	FUSEAU Alexandre	CFF3	
553 245	E.S. LA ROCHELLE	2308102215	GIBIER Pierre Alexandre	CFF3	
507 422	S.A. MONCOUTANT	1142410061	GUICHET Benoit	CFF3	
548 135	R.C. PARTHENAY VIENNAIS	1192414702	AUBREE Jonathan	CFF3	
563 838	F.C. NORD 17	2544351712	BERTEAUD Rémy	Module U13	Infraction
514 425	U.S. VOUILLE 86	2543535124	PILLOT Victor	Aucun	Infraction

U18 REGIONAL 2 poule B - ENCADREMENT TECHNIQUE 2019-2020 (Nécessite AS ou CFF3)					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
535 776	C.M.O. BASSENS	2543513934	ZONGO Abdoul Azziz	Modules CFF3	
507 200	E.S. BOULAZAC	310524010	COLLINET Florian	Module SENIOR	Manque module U17 - Infraction
530 331	F.C. MONFLANQUIN	2543988294	CHIAMPI Romain	Aucun	Infraction
524 054	F.C. PRIGONRIEUX	319209167	COULEAU David	CFF3	
517 978	C.A. RIBERACOIS ENT.	339241714	GIROUX Ludovic	Aucun	Inscription CFF3
500 089	O.F.C. RUELLE	2543308828	PACIEL Frédéric	AS	
505 581	F.C. ST ANDRE DE CUBZAC	1100781780	MOINE Frédéric	Aucun	Formation BEF
523 322	A.S. ST JUNIEN	1122460870	RADIN Samuel	Modules CFF3	
531 523	A.S. ST PANTALEON	1112457453	BRUN Mathieu	BEF	
552 606	ST SEURIN JUNIOR ENT.	310609099	POIVERT Christophe	AS	

U18 REGIONAL 2 poule C - ENCADREMENT TECHNIQUE 2019-2020 (Nécessite AS ou CFF3)					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
505 788	ANGLLET GENETS FOOT	2543936960	PIGEAU Philippe	BMF	
525 228	S.A.G. CESTAS			FORFAIT GENERAL	
505 739	J.A. DAX			FORFAIT GENERAL	
531 681	F.C. DOAZIT ENT.	329203279	FEZAS Cédric	I1	Infraction
505 644	J.S. LE TEICH	2546388539	MARTET Gilles	Modules CFF3	
582 370	OLORON BEARN F.C.	329201483	OTERO Julio	I2	Infraction
506 101	ORTHEZ ELAN BEARNAIS	2543206634	MAYSOUNAVE Didier	CFF3	
563 803	F.C. DES GRAVES	390522519	DUVIGNEAU Samuel	BMF	
581 325	SEIGNOSSE CABRETON SOUSTONS	300542882	ROUAULT Robin	BMF	Manque prise de licence Technique Régional
505 608	ARIN LUZIEN	2544977286	EZPONDA Christophe	CFF2	Infraction

U17 REGIONAL 1 Poule A - ENCADREMENT TECHNIQUE 2019-2020 (Nécessite un AS ou CFF3)					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
500 370	A.S. AIXE SUR VIENNE	2543359827	COUSTILLAS Baptiste	CFF2	Infraction
507 145	BRESSUIRE F.C.	1132419870	BALUTEAU Dimitri	BMF	
581 833	E.F.C. DOMPIERRE BOURGNEUF	1129327768	NOUZILLAT Grégory	CFF2	Infraction
507 002	L.L. LIGUGE ENT.	1129324665	LAFUGERE Julien	BEF	
550 682	LIMOGES F.C.	1172421179	LUCIANI Necim	BEF	
514 355	U.A. NIORT ST FLORENT	1102436971	GOSSELIN Grégory	Modules CFF3	
553 111	STADE POITEVIN F.C.	1172418366	MOIGNER LAVENAC Ewald	CFF3	Formation BMF
500 089	O.F.C. RUELLE	1110332443	PICARD Cédric	CFF3	
552 605	E.S. SAINTES FOOTBALL	1129324631	CHURLAUD Olivier	BEF	
507 008	THOUARS FOOT 79	1192423199	BEAUREPAIRE Dimitri	CFF3	

U17 REGIONAL 1 Poule B - ENCADREMENT TECHNIQUE 2019-2020 (Nécessite un AS ou CFF3)					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
500 110	C.A. BEGLAIS	2388074249	SARAGA Aymard	CFF2	Infraction
563 716	BERGERAC PERIGORD F.C.	2543466856	DIKOUME EKOUTOU Bruno	BEF	
525 223	BLANQUEFORTAISE E.S.	310244201	MAINGUY Pascal	Modules CFF3	
506 980	E.S.A. BRIVE	1966816018	TIBIDI Alexis	BEF	
523 443	E.S. BRUGES	2543307548	GOUAL Saïd	CFF3	
580 939	U.A. COGNAC FOOTBALL	1931018875	GUETATFA Amar	BEF	
500 021	STADE BORDELAIS 2	360522457	GUERRIER Damien	BMF	
505 610	LIBOURNE F.C.	300541581	MICHAUD Kévin	BMF	
505 581	F.C. ST ANDRE DE CUBZAC	310115888	RODRIGUEZ Laurent	Modules CFF3	
552 085	TRELISSAC F.C.	300622502	HAZERA Olivier	BEF	

U17 REGIONAL 1 Poule C - ENCADREMENT TECHNIQUE 2019-2020 (Nécessite un AS ou CFF3)					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
505 841	S.U. AGENAIS	2544993104	METIVIER Jérémy	AS	
505 684	AVIRON BAYONNAIS	310241444	LACOSTE Philippe	BMF	
501 681	PAU F.C.	380522656	TISNE Gregory	BMF	
580 598	F.C. BASSIN D'ARCACHON	320535203	REMOT Sébastien	Modules CFF3	
500 211	GIRONDINS DE BORDEAUX F.C. 2	2297719959	LACOMBE Romain	DES	
518 856	MARMANDE F.C.	319209287	FLORES COUDERC Nicolas	BMF	
505 679	S.A. MERIGNACAIS 2	1344010438	DELBEKE Anthony	AS	
514 831	F.C.E. MERIGNAC ARLAC	339241530	LOUAFI Kamel	BEF	
500 097	STADE MONTOIS	339233806	JERPHANION Sylvain	BMF	
500 440	VILLENAVE JEUNESSE	339244495	OLEON Julien	BEF	

U16 REGIONAL 1 POULE A - ENCADREMENT TECHNIQUE 2019-2020 (Nécessite AS ou CFF3)					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
500 370	A.S. AIXE SUR VIENNE	1100781715	BESSE Sébastien	BEF	
580 939	U.A. COGNAC FOOTBALL	1152418171	MARCHESSON Fabien	BEF	
500 111	S.O. CHATELLERAULT	1122466098	CHALMEL Antoine	BMF	
525 269	CHAURAY F.C.	2127519527	HAUTEMANIERE Kévin	BEF	
552 608	G.J. POLE SUD CREUSE	1190368614	DE OLIVEIRA FERREIRA Arlindo Pedro	Aucun	Infraction
509 585	J.A. ISLE	2488317518	RUFFE David	BEF	
550 682	LIMOGES F.C.	1192421699	DUMONT Valentin	BEF	
506 978	NIORT CHAMOIS F.C.	1756222822	AGNEL Johan	CFF3	
511 566	PERIGNY F.C.	1109314060	PIERSON Guillaume	Modules CFF3	
553 111	STADE POITEVIN F.C.	1192419665	MILORD Louis	CFF3	

U16 REGIONAL 1 POULE B - ENCADREMENT TECHNIQUE 2019-2020 (Nécessite AS ou CFF3)					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
563 716	BERGERAC PERIGORD F.C.	300314444	MAURY Jean François	BEF	
506 980	E.S.A. BRIVE	1122468039	BRAMAT Antonin	BMF	
516 946	COULOUNIEUX CHAMIERES ENT.	2348029108	PIERRE Marc Antoine	CFF3	
505 610	LIBOURNE F.C.	370513995	BOURHIS Vincent	BMF	
509 442	U.S. LORMONT	339237692	HABOUCHI Lahouri	BEF	
505 679	MERIGNAC S.A.	329208592	BRANCHER Bruno	Modules CFF3	
552 163	ANGOULEME CHARENTE F.C.	1129326326	NOIRAUD Eric	BEF	
505 581	A.S. ST ANDRE DE CUBZAC	339247010	DE OLIVEIRA Yohan	BMF	
512 943	A.S. ST YRIEIX ENT.	1101200839	CHAUMET Yannick	Modules CFF3	
552 085	TRELISSAC F.C.	300618944	VENOU Frédéric	DESJEPS	

U16 REGIONAL 1 POULE C - ENCADREMENT TECHNIQUE 2019-2020 (Nécessite AS ou CFF3)					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
581 310	G.J. MEDOC ESTUAIRE	FORFAIT GENERAL			
505 684	AVIRON BAYONNAIS	390510940	ALVERA Laurent	BEF	
501 681	PAU F.C.	346100016	CAMI Nicolas	BEF	
522 239	BOE BON ENCONTRE ENT.	380524778	EL HASSEN El Habach	AS	
505 739	J.A. DAX	329206519	ARDRINO Fabrice	Modules CFF3	
544 734	LANGON F.C.	340524664	MORSLI Gaetan	Modules CFF3	
500 021	STADE BORDELAIS	329204966	AADLI Mustapha	BEF	
500 211	GIRONDINS DE BORDEAUX	2548627341	BRUN Nicolas	DESJEPS	
518 856	MARMANDE F.C. 47	339257969	EL ALAGUI Farid	Aucun	Formation BEF
514 831	F.C.E. MERIGNAC ARLAC	300312981	CASTERA Patrick	Modules CFF3	

U16 REGIONAL 2 poule A - ENCADREMENT TECHNIQUE 2019-2020 (Nécessite AS ou CFF3)					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
514 648	E.S. BUXEROLLES	2547283419	RIDEAU Alois	CFF1	Infraction
552 520	G.J. BOCAFOOT 79	1112452424	CALOU Axel	BMF	
553 245	E.S. LA ROCHELLE	2546823331	FOUILLEN Ludovic	Aucun	Infraction
544 360	LA SOUTERRAINE ENT.	1110643516	VINCENT Cyril	Aucun	Infraction
514 355	U.A. NIORT ST FLORENT	430669729	GOVERNAYRE François	BEF	
526 779	STADE RUFFECOIS	2543199521	POT Corentin	Modules CFF3	
581 428	GATI FOOT	1142415212	RICHARD Loic	BEF	
552 505	G.J. VIENNE ET MOULIERE CHAUVIGNY	1110641490	BOURDIN Stéphane	I2	Infraction
510 978	A.S. RETHAISE	1110332973	BOURDON David	I2	Infraction
507 008	THOUARS FOOT 79	1132419324	MEDERIC Simon	CFF3	

U16 REGIONAL 2 poule B - ENCADREMENT TECHNIQUE 2019-2020 (Nécessite AS ou CFF3)					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
582 708	G.J. RIVE DROITE F.C.	1495316486	MUNOZ Julien	BMF	
505 760	E.S. EYSINAISE	2543634395	SALESSE Kévin	Modules CFF3	
590 252	NONTRON ST PARDOUX ENT.	2543776801	DUBOIS Lucas	Aucun	Infraction
520 169	C.A. RILHAC RANCON	1100781055	RUCHAUD Sébastien	AS	
500 089	O.F.C. RUELLE	1110894085	MITRAC Ludovic	Modules CFF3	
531 747	ST GEORGES LES COTEAUX	1132423420	MASSONEAU Adrien	Module U17	Manque Module SENIOR - Infraction
549 980	E.F. VAL DE VIENNE	1110733822	BOBIN Ludovic	Aucun	Infraction
531 523	A.S. ST PANTALEON	1122470032	ARTEIL Florent	BMF	
542 517	TULLE FOOTBALL CORREZE	1142412265	MUNIZ Frédéric	Module U17	Manque Module SENIOR - Infraction
548 907	ROYAN VAUX A.F.C. ENT.	1931020041	SAGE Stéphane	AS	

U16 REGIONAL 2 poule C - ENCADREMENT TECHNIQUE 2019-2020 (Nécessite AS ou CFF3)					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
505 788	LES GENETS D'ANGLET	2544342461	LEDUC Alexandre	Modules CFF3	
544 832	F.C. LA RIBERE	320534513	AUDIGANE Franck	CFF3	
549 868	CASSENEUIL PAILLOLES	390526335	BELLI Fouad	Modules CFF3	
525 228	S.A.G. CESTAS	2543436857	BELLOTEAU Enzo	BMF	
552 060	U.S. LEGE CAP FERRET	310518954	NASSIET Enzo	BMF	
552 012	F.C. MARTIGNAS ILLAC	2543495718	BAPPEL Alexandre	BMF	
500 097	STADE MONTOIS	310530453	PECQUET Quentin	Modules CFF2	Formation BMF
531 446	S.C. ST PIERRE DU MONT	300759256	VALLEE Boris	AS	
526 282	PAU BLEUETS	2545447592	SAD Radouane	AS	
500 440	VILLENAVE JEUNESSE	339255600	MARQUES Raphaël	BMF	

U15 REGIONAL 1 - POULE A - ENCADREMENT TECHNIQUE 2019-2020 (Nécessite I2 ou CFF2)					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
507 145	BRESSUIRE F.C.	1132419870	BALUTEAU Dimitri	BMF	
500 111	S.O. CHATELLERAULT	1129321455	FROUX Gérald	BE1	
525 269	CHAURAY F.C.	2543963404	KEITA Fadiala	BMF	
542 564	E.S. GUERETOISE	1152415359	CAPPELLETTO Loic	BEF	
507 946	S.A. LE PALAIS SUR VIENNE	1119300010	TIXIER Romain	Aucun	Infraction
550 682	LIMOGES F.C.	1192422224	KHAYAT Benjamin	BMF	
506 978	NIORT CHAMOIS F.C.	4314352	GONZALEZ Arnaud	BEF	
511 566	PERIGNY F.C.	1152411900	PLET Johann	BMF	
553 111	STADE POITEVIN F.C.	170008248	BARAULT Jean Claude	BE 2	
581 428	GATI FOOT	1190372238	HAYE Cyril	I2	Infraction

U15 REGIONAL 1 - POULE B - ENCADREMENT TECHNIQUE 2019-2020 (Nécessite I2 ou CFF2)

CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
550 784	E.S. AMBARESIENNE	801812006	LIVRAMENTO Raphaël	BE 2	
563 716	BERGERAC PERIGORD F.C.	580911879	MAQUIN Richard	BEF	
506 980	E.S.A. BRIVE	1110500425	LECANTE Denis	I2	
505 610	LIBOURNE F.C.	339234182	ADOUE Simon	BEF	
505 679	S.A. MERIGNACAIS	390510240	PEREIRA DA CUNHA DUA Remi	Modules CFF2	
552 605	E.S. SAINTES FOOTBALL	1182423999	VIOLEAU Ludovic	BEF	
552 163	ANGOULEME CHARENTE F.C.	2543504096	COUVIDAT Mathieu	BEF	
505 581	F.C. ST ANDRE DE CUBZAC	2543249675	KUNTZ Simon	CFF2	
552 085	TRELISSAC F.C.	1132414056	BENNIS Mourad	I2	
542 517	TULLE FOOTBALL CORREZE	1142416339	AUBRY Laurent	BEF	

U15 REGIONAL 1 - POULE C - ENCADREMENT TECHNIQUE 2019-2020 (Nécessite I2 ou CFF2)

CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
505 684	AVIRON BAYONNAIS	329215112	PECASTAINGS Christophe	BEF	
514 041	LES CROISES DE BAYONNE	380512130	JAUREGUI Jon	I2	
501 681	PAU F.C.	1946821265	LEBLEU David	I2	
505 739	DAX J.A. ENT.	339235086	DARRIGADE Christopher	Modules CFF3	Infraction
550 105	PONT DU CASSE FOULAYRONNES	339248248	SOLE Xavier	BEF	
500 021	STADE BORDELAIS	2308107290	BOUASSRIA Yassine	I2	
500 211	GIRONDINS DE BORDEAUX	319206750	BRAIDY Cédric	BEF	
518 856	MARMANDE F.C.	320550145	DESBOURDIEUX Louis	BMF	
531 446	S.C. ST PIERRE DU MONT	390520519	BIREBENT Benjamin	BMF	
500 440	VILLENAVE JEUNESSE	320546785	PEPPION Jefferson	Modules CFF2	

U14 REGIONAL R1 - POULE A - ENCADREMENT TECHNIQUE 2019-2020 (Nécessite I2 ou CFF2)					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
500 111	S.O. CHATELLERAULT	1110639641	CHAMPALOUX David	BMF	
525 269	CHAURAY F.C.	1182421222	BABIN Jean Baptiste	BMF	
542 564	E.S. GUERETOISE	1100645619	DEVAUTOUR Nicolas	Module U13	Manque Module U15 - Infraction
509 585	J.A. ISLE	1109315839	GOURSEYROL Jean Baptiste	BEF	
553 245	E.S. LA ROCHELLE	430622155	CROIZER Yoann	BEF	
550 682	LIMOGES F.C.	1102433973	BONNEAU Frédéric	CFF3	Infraction
506 978	NIORT CHAMOIS F.C.	1111421608	POIRAULT Jean Luc	BEF	
511 566	PERIGNY F.C.	1182429906	FRUTEAU Romain	BMF	
553 111	STADE POITEVIN F.C.	2543867164	DELARUE Clifford	CFF2	Formation BMF
552 163	ANGOULEME CHARENTE F.C.	2543997053	CALVEZ Sébastien	BMF	

U14 REGIONAL R1 - POULE B - ENCADREMENT TECHNIQUE 2019-2020 (Nécessite I2 ou CFF2)					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
581 310	G.J. MEDOC ESTUAIRE	1101115110	DEBROSSE Aurélien	Modules CFF2	Manque prise de licence ANIMATEUR
563 716	BERGERAC PERIGORD F.C.	300535280	COMBAUD Benoît	BEF	
525 226	A.S.U. BORDEAUX ST JEAN	1152414949	MIKELBRENCIS Damien	BMF	
516 946	COULOUNIEUX CHAMIERES ENT.	3289615041	POTHIN Kévin	BEF	
500 021	STADE BORDELAIS	2543614513	ROBERT Jérémie	Modules CFF2	
505 679	S.A. MERIGNACAI	2546460753	DIAGNE El Hadji	CFF2	Formation BMF
507 850	ST PALAIS SPORT FOOT	1129326049	CALDERON Diego	BEF	
531 523	A.S. ST PANTALEON	1100645038	LECURAS Ludovic	BEF	
552 085	TRELISSAC F.C.	310516845	HAMMOUTI Assan	CFF2	
548 907	ROYAN VAUX A.F.C.	1129342873	PITCHO Yoni	BEF	

U14 REGIONAL R1 - POULE C - ENCADREMENT TECHNIQUE 2019-2020 (Nécessite I2 ou CFF2)					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
505 788	ANGLLET GENETS FOOT	1119315361	GAZEAU Dimitri	BEF	
514 041	LES CROISES DE BAYONNE	310703341	CABOT Lionel	BEF	
500 110	C.A. BEGLAIS	339243671	DOUBLET Michel	I1	Infraction
501 681	PAU F.C.	2543482589	BOUDOURI Marwan	CFF2	
544 734	LANGON F.C.	370528191	DE KONO Simon	BEF	
500 211	F.C. GIRONDINS DE BORDEAUX	339232642	TANASESCU Guillaume	BEF	
518 856	F.C. MARMANDE 47	329215301	AUDEGUIL Grégory	I2	
514 831	F.C.E. MERIGNAC ARLAC	320541893	DUBOSCQ Théo	BMF	
500 097	STADE MONTOIS	300530616	SOUBIELLE Alain	BEF	
550 999	PESSAC CHATAIGNERAIE	311038945	RIAHI Brahim	Aucun	Infraction

U14 REGIONAL R2 - POULE A - ENCADREMENT TECHNIQUE 2019-2020 (Nécessite I2 ou CFF2)					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
507 145	BRESSUIRE F.C.	1112446995	OUVRARD Benjamin	CFF2	
581 833	E.F.C. DOMPIERRE BOURGNEUF	1129342677	TEXIER Karl	Modules CFF2	
580 637	G.J. SUD DEUX-SEVRES	2127418534	DUJARDIN Jérôme	Aucun	Infraction
507 002	L.L. LIGUGE ENT.	1100386013	GONZALEZ ALAMO Heriberto	I2	
529 955	E.S. LINARS ENT.	1100785340	NANGLARD Ludovic	BEF	Encadre déjà l'équipe R3 - Infraction
507 564	U.S. MIGNE AUXANCES	1100393470	MARTINEAU Stéphane	Aucun	Infraction
507 038	U.E.S. MONTMORILLON	821827676	MASSICARD Nicolas	BEF	
552 605	E.S. SAINTES FOOT	2543440196	COUDIN Alexis	Module U20	Formation BMF
581 428	GATI FOOT	1142428220	PIED Flavien	BEF	
507 008	THOUARS FOOT 79	1122461464	BOUVIER Léo	BMF	

U14 REGIONAL R2 - POULE B - ENCADREMENT TECHNIQUE 2019-2020 (Nécessite I2 ou CFF2)					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
550 784	E.S. AMBARESIENNE	339249745	DE OLIVEIRA Jose	I2	
518 051	C.S. LEROY ANGOULEME	2543699723	CHABOT Antoine	CFF2	
525 223	E.S. BLANQUEFORTAISE	310249439	HILLION Gilles	I2	
505 597	F.C. BOULIACAISE	2545598372	ARRIAU Anthony	I2	
506 980	E.S.A. BRIVE	1192424032	SOULADIE David	CFF2	
507 946	S.A. LE PALAIS SUR VIENNE	2318076604	CHEVALIER Yannick	CFF2	Formation BMF
505 610	LIBOURNE F.C.	2338179932	BIDJANG Willy	Module U17	Inscription CFF2 - Manque prise de licence ANIMATEUR
524 054	PRIGNORIEUX F.C.	310254096	LAZINIÈRE Willy	Module U15	Manque Module U13 - Infraction
505 581	F.C. ST ANDRE DE CUBZAC	380523353	OLIVAR Marvin	Modules CFF2	
519 775	E.S. USSEL	1162412430	GAOUA Patrice	CFF2	

U14 REGIONAL R2 - POULE C - ENCADREMENT TECHNIQUE 2019-2020 (Nécessite I2 ou CFF2)					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
505 841	S.U. AGENAIS	340521118	CIZAIRE Tony	BMF	
505 684	AVIRON BAYONNAIS	1819711691	DEU Kévin	CFF2	
505 723	ELAN BOUCALAIS	2546546407	BAROU Régis	Modules CFF2	
535 454	COLAYRAC F.C.	380527083	N'DIAYE Nabioul Issa	Modules CFF2	
505 739	J.A DAX ENT.	300320893	SAINTORRENS Philippe	I2	
580 598	F.C. BASSIN D'ARCACHON ENT.	320532009	ESOR Marvin	Aucun	Formation BEF - Doit prendre une licence Dirigeant
552 012	F.C. MARTIGNAS ILLAC	300536702	CHANTURIER Mathieu	BMF	
546 487	F.C. BORN ENT.	390504436	DE MATOS Philippe	I2	
506 101	ELAN BEARNAIS ORTHEZ	329224782	LE GUEN Morgan	BMF	
535 772	ST PAUL SPORTS ENT.	310607567	DE SA Mario	CFF2	